

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

PARAISANT TOUS LES MOIS

VOL. X

MONTRÉAL, JANVIER 1892

N° 9

SOMMAIRE.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Examen pour l'admission à l'étude du droit—Société Historique de Montréal.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: De l'ordre en classe—L'enseignement de l'orthographe—Devoirs envers les serviteurs—Style, *Description de l'école, (suite)*—Notions sur l'œil—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées d'orthographe usuelle—Phrases à corriger, Corrections—Exercices de calcul.—TRIBUNE LIBRE: Solution de problèmes.—LECTURE POUR TOUS: Physique, *Pompe aspirante*—Philologie, *Signification et origine du mot Piasco*—Le français à la Louisiane.—De la puissance des livres—Variétés.—BIBLIOGRAPHIE: Publications reçues.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection de municipalités.

Détacher de la municipalité de Saint-Basile, pour les annexer à celle de Portneuf, les numéros 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, et 69, du cadastre de la paroisse de Saint-Basile, et aussi de détacher de la municipalité de Cap Santé, les numéros 382, 383, 384, 388, 389, 391, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401 et 402 du cadastre de la paroisse de Cap Santé, et annexer tous ces numéros à la municipalité scolaire de Portneuf, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 28 décembre 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Eriger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Sainte-Croix de Dunham, comté de Missisquoi, moins les treize derniers lots de I, II, III et IVe rangs; moins les onze derniers lots du Ve rang; moins les huit derniers des VIe et VIIe

rangs et moins enfin les cinq derniers du VIIIe rang du dit canton de Dunham.

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain (1892).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis d'érection de municipalités scolaires.

Rappeler l'ordre en conseil No 142, du huit mai 1882, et celui No 346 du huit août 1883, et réunir en une seule, les municipalités de Grande Vallée et de Grande Vallée Est, sous le nom de "Grande Vallée," dans le comté de Gaspé, cette réunion ne prendra effet que le 1er juillet prochain (1892).

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 22 décembre 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Avis de demande d'érection de municipalités scolaires, etc.

Rescinder l'arrêté en Conseil du 26 janvier 1882 annexant certaines propriétés de la municipalité de Saint-Raphaël à celle de Saint-Charles, dans le comté de Bellechasse, pour les fins scolaires.

GEDEON OUMET,
Surintendant.

Québec, 31 décembre 1891.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Demande d'érection d'une municipalité scolaire.

Eriger en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Sainte-Lucie d'Albanel", le canton d'Albanel, comté du Lac Saint-Jean, avec les mêmes limites qui lui sont assignés

comme tel canton, par la proclamation en date du 19 avril 1883.

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain (1892).

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Détacher de la municipalité de Château Richer, comté de Montmorency, les arrondissements connus sous les noms de concession sud-est et concession sud-ouest, avec les limites qu'ils ont actuellement, et ériger ce territoire en municipalité scolaire distincte, sous le nom de "Saint-Achillée."

Cette érection ne prendra effet que le premier juillet prochain, 1892.

BARREAU DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

EXAMEN POUR L'ADMISSION A L'ÉTUDE DU DROIT

Montréal, janvier 1892

PREMIÈRE SÉANCE.—4 HEURES

I LATIN.—2 heures

Nombre de points accordés 250, dont 200 pour la traduction et l'analyse, et 50 pour l'orthographe et la correction grammaticale.

L'examen sera nul, si le candidat ne peut conserver la moitié des 200 points pour la traduction et les trois-quarts des 50 points pour l'orthographe.

1. Traduire aussi littéralement que le bon français le permet :

(a) *Ibi quum alii fossas complerent, allit multis telis coniectis defensores vallo munitionibusque deplerent, auxiliaresque, quibus ad pugnam non multum Crassus confidebat, lapidibus telisque subministrandis et ad aggerem cespitiibus comportandis, speciem atque opinionem pugnantium præberent, quum item ab hostibus constanter ac non timide pugnaretur, telaque ex loco superiori missa non frustra acciderent: equites, circumitis hostium castris, Crasso renuciaverunt, non eadem esse diligentiam ab decumanâ portâ castra munita, facillime aditum habere.*

CÆSAR—DE BELLO GALLICO, LIB III.

(b) *Sed quid ego argumentor? quid plura disputo? Te, P. Petili, appello, optimum et fortissimum civem; te, M. Cato, testor, quos mihi divina quædam sors dedit iudices. Vos ex M. Favonio audistis, Clodium sibi dixisse, et audistis, vivo Claudio, periturum Milonem triduo. Post diem tertium gesta res est, quam dixerat. Quum ille non dubitarit aperire quid cogitaret, vos potestis dubitare quid fecerit?*

CICERO—PRO MILONE

(c) *Principio cælum ac terras, camposque liquentes Lucentemque globum lune, Titanique astra, Spiritus intus alit, totamque infusa per artus Mens agitat molem, et magno se corpore miscet. Inde hominum pecudumque genus vitæque volantum. Et quæ marmoreo fert monstra sub æquore pontus. Igneus est ollis vigor et cælestis origo. Seminibus, quantum non corpora noxia tardant Terrenique hebetant artus moribundaque membra.*

VIRGILE—ÉNÉIDE, LIB. VI.

2. Analysez la phrase suivante :

Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.

3. Déclinez *artus, res, fortissimum civem*, (ensemble), *circumitis castris*, (ensemble). Donnez les temps primitifs de *allit, muscet, aperire, argumentor, depellerent, hebetant, fert*. Écrivez au long les temps suivants : *dubitarit, pugnaretur*.

II. COMPOSITION, HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, LITTÉRATURE

(Le sort décide entre les groupes A et B)

Nombre de points accordés pour chaque groupe 250, dont 200 pour les matières du groupe, et 50 pour l'orthographe et la correction grammaticale.

2 heures.

L'examen est nul quand le candidat ne peut obtenir le quart des 200 points sur le groupe tiré au sort, le septième des points sur chacune des matières prise séparément et les trois-quarts des 50 points pour l'orthographe.

GRUPE A

(Histoire ancienne et moderne, Histoire du Canada, Littérature, Composition, Traduction.)

HISTOIRE ANCIENNE ET MODERNE

Le candidat choisira trois des questions suivantes pour y répondre :

1. Abrégé de l'histoire de Rome sous les rois.
2. Règne de Frédéric Barberousse en Allemagne.
3. L'Espagne sous Ferdinand et Isabelle.
4. Conquête du Pérou par Pizarre.
5. Gengis-Khan et Tamerlan.

HISTOIRE DU CANADA

Le candidat choisira trois des questions suivantes pour y répondre :

1. Résumé de l'administration de Champlain.
2. Campagne de 1756 et de 1757.
3. Administration de Lord Dalhousie.
4. Trouble de 1837.

LITTÉRATURE

Le candidat répondra à trois des questions suivantes, à son choix :

1. En quoi consiste : 1° l'élégance, 2° l'harmonie, 3° la noblesse, dans le style ?
2. Style épistolaire et ses qualités.
3. Epopée ; son sujet. Qualités de l'action épique. Style de l'épopée.
4. Du discours ; ses principales parties. Du choix des preuves.

COMPOSITION. (30 lignes suffisent.)

Un jeune patriote combat, devant une assemblée populaire, l'idée de l'annexion du Canada aux Etats-Unis. Faire son discours.

TRADUCTION

Traduisez en français :

I desire to express to you the pleasure which I have derived from my visit to your settlement and from the eloquent addresses with which I have been honoured. I have looked forward to this expedition with impatience, for you must understand that it is no idle curiosity which brings me hither, but that when the Governor General and the representative of our Great Mother comes among you, it is a genuine sign of the interest which the Imperial Govern-

ment and the Government of Canada take in your welfare and of their desire to show that your interests and your happiness are as much a matter of solicitude to them, as are those of the rest of your fellow-citizens.

LORD DUFFERIN.

GRUPE B

(Histoire de France et d'Angleterre, Géographie, Histoire de la Littérature, Composition, Traduction.)

HISTOIRE DE FRANCE ET D'ANGLETERRE

Le candidat répondra à deux des questions suivantes, à son choix :

1. Résumé du règne de Charlemagne.
2. Quelles sont les formes de gouvernement qui se sont succédé en France depuis la mort de Louis XVI jusqu'à Napoléon I ?
3. Principaux événements de la guerre de sept ans.
4. L'Angleterre sous la dynastie normande.

GÉOGRAPHIE.

Le candidat répondra à trois des questions suivantes, à son choix :

1. Bornes des pays suivants : Empire Chinois, Indoustan, Colonie du Cap, Empire d'Allemagne et Suisse.
2. Quelles sont les deux principales rivières de l'Angleterre et de l'Espagne ?
3. Quelles sont les principales montagnes de la Puissance du Canada ? Où sont-elles situées ?
4. Quelles sont les principales villes du Chili, du Pérou et du Mexique ?

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE

1. La poésie lyrique chez les Grecs, les Romains, les Français et les Anglais ; indiquez les principaux auteurs qui l'ont cultivée avec succès et leurs ouvrages les plus remarquables.
2. Platon, Tacite et Dante. Dites où et quand ils ont vécu, et quels sont leurs principaux ouvrages, en donnant une appréciation générale de chacun de ces auteurs.

COMPOSITION

Comme ci-dessus.

TRADUCTION

Comme ci-dessus.

DEUXIÈME SÉANCE.—4 HEURES.

Les candidats ont le choix entre la Philosophie et les Mathématiques comme matière principale de cette séance.

Pour les candidats qui choisissent la PHILOSOPHIE comme matière principale, les questions à résoudre sont comprises dans (1o), le sort décidant entre les groupes A et B.

Pour ceux qui choisissent les MATHÉMATIQUES comme matière principale, les questions à résoudre sont indiquées dans (2o), le sort décidant encore entre les groupes C et D.

— 1o —

1. PHILOSOPHIE.—250 points. 2 heures.

☞ Si le candidat ne peut obtenir la moitié des 250 points, son examen sera nul.

PHILOSOPHIE.

1. De la définition et de la division ; donnez leurs règles.

2. Énoncez et expliquez les lois du syllogisme disjonctif (avec exemple pour chacune des lois).

3. Le scepticisme est physiquement et métaphysiquement impossible.

4. Quelle est la différence entre le mal physique et le mal moral ?

5. Dieu ne peut vouloir le mal physique *per se*, mais il peut le vouloir *per accidens*.

6. Quel est le principe ou criterium général de la moralité des actes humains.

7. Définir les vertus cardinales.

II. MATHÉMATIQUES, PHYSIQUES, CHIMIE.—250 points. 2 heures.

(Le sort décide entre le groupe A et le groupe B.)

☞ L'examen sera nul si le candidat ne peut obtenir le quart des 250 points sur le groupe tiré au sort et le septième sur chacune des matières du groupe.

Groupe A (Arithmétique, Géométrie, Physique).

ARITHMÉTIQUE.

Les opérations doivent être indiquées assez au long pour être suivies facilement.

1. Trouver la valeur simplifiée de

$$\left(\frac{3\frac{1}{2}}{7} + \frac{2}{10\frac{1}{2}} - \frac{5}{18} \text{ de } \frac{4}{7}\right) \div 1\frac{1}{4}.$$

2. Exprimez en décimales la valeur de

$$(8.0625 - 6\frac{1}{25} - 0.00375 + 1.09236 -$$

$$\frac{25679}{10000}) \times \frac{2}{3}.$$

3. Un négociant fait une faillite de \$13,860. Voici ce qu'il possède : une propriété de la valeur de \$3,000, des créances sûres au montant de \$3,920.55, d'autres créances de \$1,298.10, \$1,456.85 et \$847.60 qui ne valent respectivement que 30, 40 et 50 p. c. Combien pourra-t-il payer par 100 ?

4. Cinq hommes peuvent faucher un champ de 800 pieds de longueur sur 700 de largeur en $3\frac{1}{2}$ jours de 14 heures chacun ; dans combien de jours, de 12 heures chacun, 7 hommes faucheront-ils un champ de 1,800 pieds de longueur sur 960 de largeur ?

GÉOMÉTRIE.

1. Dans tout triangle, si l'on prolonge un des côtés, l'angle extérieur est égal à deux angles droits.

2. Dans tout cercle les cordes se coupent en parties réciproquement proportionnelles.

3. Dans tout triangle rectangle, si du sommet de l'angle droit on abaisse une perpendiculaire sur l'hypoténuse : 1o. chaque côté de l'angle droit sera moyen proportionnel entre l'hypoténuse et le segment adjacent ; 2o. la perpendiculaire sera moyenne proportionnelle entre les deux segments de l'hypoténuse.

4. Inscrire un cercle dans un triangle.

PHYSIQUE.

1. Démontrer que ce que l'on gagne en force on le perd en temps.

2. Lois des oscillations du pendule. A quoi sert le pendule ?

3. Théorie du siphon.

4. Détente dans les machines à vapeur; en quoi elle consiste et ses avantages économiques.

5. Définir les électro-aimants. Qu'est-ce que le magnétisme remanent ?

Groupe B (Arithmétique, Algèbre, Chimie).

ARITHMÉTIQUE.

Mêmes questions que ci-dessus.

ALGÈBRE.

1. Trouver la valeur de R et de r dans les expressions suivantes :

$$10. R = \frac{a^2 + b^2 + (a - b) \sqrt{a^2 + b^2}}{2b}$$

$$20. r = \frac{a^2 + b^2 - (a - b) \sqrt{a^2 + b^2}}{2a}$$

Si $a = 3.20$ et $b = 2.40$, et prouver que les valeurs obtenues vérifient la relation suivante :

$$(R - r)^2 = (a - r)^2 + (R - b)^2.$$

2. Simplifier :

$$\frac{a^3 - b^3}{a^2 - b^2 + \frac{2b^2}{1 + \frac{a+b}{a-b}}}$$

3. Résoudre les équations suivantes :

$$10. \frac{12x-2}{6} - \frac{18-4x}{3} = x+2.$$

$$20. 2\sqrt{x} - \sqrt{a} = 2\sqrt{x-a}.$$

$$30. \begin{cases} x(y+7) = y(x+1) \\ 2x+20 = 3y+1 \end{cases}$$

$$40. \frac{x+22}{3} - \frac{4}{x} = \frac{9x-6}{2}.$$

4. Un oncle a dix ans de plus que son neveu, et il y a quinze ans l'âge de l'oncle était le double de celui du neveu ; quel est l'âge de l'un et de l'autre ?

CHIMIE

1. Analyse et synthèse de l'eau.

2. Préparation et usage de l'acide sulfureux.

3. Énoncé des lois de Berthollet.

4. Alcool éthylique : préparation, propriétés, formule atomique et usages.

— 20 —

I. MATHÉMATIQUES.—250 points. — 2 heures.

Si le candidat ne peut obtenir la moitié des 250 points, son examen sera nul.

Les opérations doivent être indiquées assez au long pour être suivies facilement.

ARITHMÉTIQUE, ALGÈBRE, GÉOMÉTRIE. —Mêmes questions que ci-dessus.

II. PHILOSOPHIE, PHYSIQUE, CHIMIE. —250 points. 2 heures.

(Le sort décide entre le group C et le groupe D.)

L'examen sera nul si le candidat ne peut obtenir le quart des 250 points sur le groupe tiré au sort et le septième sur chacune des matières du groupe.

Groupe C (Philosophie et Physique)

Mêmes questions que ci-dessus.

Groupe D (Philosophie et Chimie).

Mêmes questions que ci-dessus.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE MONTREAL.

Séance extraordinaire du 23 janvier courant.

Présents : MM. R. Bellemare, U.-E. Archambault, Lucien Huot, et J.-O. Cassegrain.

Vu l'absence de M. l'abbé Verreau, M. Archambault est, sur proposition de M. Bellemare, appuyée par M. Huot, prié d'agir comme président temporaire.

M. Bellemare soumet à l'approbation de l'assemblée la requête dont voici le texte :

A SON HONNEUR LE MAIRE ET A MM. LES ECHEVINS DE LA CITÉ DE MONTREAL.

La Société Historique de Montréal nous charge d'exprimer sa reconnaissance à votre honorable Conseil pour le bon accueil qui a été fait à son humble requête au sujet du changement de nom de la rue du Port en celui de rue Vimont.

Elle vient aujourd'hui vous présenter une nouvelle demande, espérant qu'elle sera reçue avec la même bienveillance et la même faveur.

Dans la première requête, il est fait mention d'une tablette commémorative. Depuis, notre

société a cru qu'il était désirable d'assurer à ce souvenir de l'origine de notre ville une garantie solide de durée. Une simple tablette attachée à des murs est exposée, comme ceux-ci, à la destruction par le feu ou par la démolition inévitable dans la suite des temps.

Elle prie donc votre Conseil de vouloir bien lui concéder l'usage de quelques pieds de terrain, disons 20×20 pieds, à l'extrémité est du marché au poisson, non loin de la rue Vimont, pour y ériger un obélisque, avec entourage en pierre et en fer, afin de fixer solidement sur ses façades des plaques de bronze portant des inscriptions historiques.

Un tel monument en cet endroit ne gênerait en rien la circulation sur les rues des Commissaires et des Enfants trouvés, et comme l'endroit indiqué faisait, sans aucun doute, partie du terrain défriché par les colons de 1642 autour de leur première construction, il serait le site disponible le plus convenable pour y placer l'histoire abrégée du berceau de Montréal.

Enfin, nous ne sollicitons que la permission de faire un présent à notre cité à l'occasion de son 250^e anniversaire. Nous désirons qu'il soit intéressant, durable et beau; et, si la ville elle-même pouvait y contribuer pour quelque chose, et augmenter la somme dont nous pouvons disposer, nous ajouterions avec bonheur aux propositions et à l'ornementation de ce monument.

Et vos requérants ne cesseront de prier.

Cette requête est unanimement approuvée, et M. Belleman est prié de la transmettre à qui droit, plus tôt possible.

Et la séance est ajournée.

J.-O. CASSEGRAIN,
Sous-secrétaire.

Pédagogie et Enseignement.

DE L'ORDRE EN CLASSE

I

Le travail qu'on va lire n'est pas une étude longue, minutieuse et prétentieusement complète de l'importante question que le titre rappelle.

Nous nous abstenons de faire voir par le menu que l'ordre en classe est la condition fondamentale de l'efficacité de l'enseignement, comme aussi de montrer qu'il est impossible que l'instituteur n'ait pas en horreur la classe où il sent sa santé s'en aller par lambeau et d'où il ne sort jamais qu'assommé par le bruit. Ce sont là des axiomes pédagogiques, et il pourrait paraître surperflu de vouloir en faire constater la réalité à ceux qui se trouvent en situation de les voir sans

cesse en action. Du reste, une fois qu'il les a constatées, l'éducateur s'informe peu de ces déplorables évidences de son métier; ce qui l'intéresse, ce sont les moyens d'aplanir sa route, d'écartier les obstacles, de surmonter les difficultés et d'atteindre son but le plus promptement possible, tout en ménageant ses forces. C'est ce qui explique qu'on ne trouvera dans les lignes qui vont suivre, que quelques indications sur la manière d'obtenir l'ordre en classe; nous avons voulu nous borner à ce qui nous a paru le plus essentiel et le plus pratique.

Un mot encore. Nous ne présentons pas ces quelques indications comme moyens absolument originaux; peut-être même n'ont-elles d'autre mérite que celui d'être rappelées pour la centième fois; nous les donnons quand même, nous souvenant de ce qu'elles nous ont valu et de ce qu'elles continuent à valoir.

II

MOYENS POUR OBTENIR L'ORDRE EN CLASSE.

1^o Classer judicieusement les élèves.

Il ne faut pas entendre ici seulement leur classement par divisions, mais encore leur classement par bancs et par numéros d'ordre dans une même division.

Quels sont, dans chaque cours, les élèves qui en général, y provoquent le bruit et l'inattention?

Les doubleurs et les traînants d'une part, les bavards et les distraits de nature d'autre part.

Les doubleurs, parce qu'ils n'y font plus que des répétitions, les traînants parce qu'ils ne savent pas suivre; ceux-ci, parce que le travail qui leur est imposé est au-dessus de leur degré d'avancement; ceux-là parce qu'ils ne trouvent pas, dans les leçons et les devoirs, assez d'aliments propres à satisfaire leurs besoins d'activité et de curiosité instinctives; les uns et les autres parce qu'ils s'ennuient.

Il y a également, dans chaque division, un certain nombre d'enfants naturellement portés à la distraction, remuants, causeurs, espiègles, qui ne savent tenir ni pieds, ni bras, ni tête, ni langue tran-

quilles, qu'un secret démon semble pousser continuellement au bavardage et à la taquinerie, et qui sont des maîtres en l'art de mettre en branle tout leur voisinage à propos de la plus mince futilité : une araignée qui descend du plafond, une mouche qui s'est posée sur un banc, une hirondelle qui a rasé la fenêtre, un nuage qui vole dans le ciel.

Comment se comporter à l'égard de tous ces élèves ?

Les trainards seront mis dans la division qui leur convient le mieux.

Les doubleurs seront pris à part le premier jour de l'année scolaire, pour être avertis qu'ils formeront une section du cours dans lequel ils vont être classés ; que là, ils auront quelques devoirs particuliers, et que, étant plus avancés que leurs condisciples, on aura le droit de se montrer plus exigeant envers eux ; on leur assignera alors leur place sur un banc spécial à la suite de leur division. Si l'instituteur sait parler à la raison de ces enfants, à leur amour-propre, cet entretien peut-être fécond en conséquences heureuses.

Dans les premiers temps, en vue de ne pas humilier et de sauvegarder leur dignité, on leur consacrerait tous les jours quelques minutes de leçon particulière, mais au bout de trois ou quatre semaines, leurs occupations spéciales auront disparu insensiblement et ils seront entrés par degré, sans s'en apercevoir, dans le corps de la division à laquelle ils se croyaient presque étrangers ; seulement, au cours des leçons, on trouvera souvent l'occasion de leur poser quelques questions spéciales qui les tiendront toujours en haleine. Nous avons vu ainsi des doubleurs qui, pour conserver dans l'opinion de leurs condisciples la réputation que leur valait le fait d'appartenir à la section spéciale, abandonnaient leurs habitudes de paresse, se mettaient courageusement au travail et devenaient de bons élèves.

Les distraits seront également groupés et mis à part. Laissés éparpillés parmi les autres élèves, ils deviendraient chacun un centre d'où rayonneraient d'une façon à peu près permanente le bruit, l'inattention et le désordre le plus

complet. Un banc spécial sera donc aussi réservé pour eux ; ce banc sera en tête de la division, afin de faciliter et de rendre plus efficace la surveillance du maître qui, d'un seul coup d'œil, pourra ainsi embrasser tout le groupe des distraits ; si les circonstances le permettent on distancera ceux-ci le plus possible : c'est un moyen de prévenir et de constater plus aisément les infractions à la discipline.

Tout d'abord, le maître usera vis-à-vis de ces écoliers de beaucoup de patience et d'indulgence ; mais si après avoir épuisé tous les moyens que la bienveillance lui commande, il trouve qu'il en est qui ne s'améliorent pas et ne tiennent aucun compte de ses remontrances, il ne craindra pas de se montrer trop sévère et de réprimer énergiquement toute atteinte au silence et à l'ordre de la classe. S'il en est, au contraire, qui s'amendent, se corrigent et manifestent un sincère désir de mieux se conduire à l'avenir, d'être plus tranquilles et plus attentifs, on profitera d'une composition pour leur faire quitter le banc des indisciplinés et prendre la place que leur travail leur aura assignée.

20 Se montrer respectueux de la classe.

Par sa conduite et ses prescriptions, l'instituteur peut inspirer à ses élèves un réel sentiment de religieux respect pour leur salle de classe et les amener à éprouver, au moment où ils en franchissent le seuil, une sorte de retenue qui leur ôte l'envie, nous avons presque dit l'audace, de toute distraction.

On ne doit jamais oublier cette maxime d'une vérité si tangible à l'école : *Le bruit appelle le bruit.* Si le maître parle haut, si sa parole claironne tout le jour dans le voisinage, si, à tout propos, il a de violents éclats de voix, s'il sabote dans la classe ou s'il martelle l'estrade de la ferrure de son soulier, il peut être assuré de la collaboration dévouée de ses élèves dans la production d'un beau tapage. Mais s'il marche sans bruit, s'il parle d'un ton de voix modéré, s'il agit comme s'il craignait lui-même de troubler le silence et de déranger les élèves

qui travaillent, il n'est pas douteux que les enfants l'imitent et mettent eux aussi toute leur attention à éviter de faire naître le moindre désordre.

3o Tenir les élèves constamment occupés.

En général, un enfant inoccupé est un enfant distrait. Rien plus que le désœuvrement ne pousse l'élève au mouvement et au bavardage. À peine a-t-il terminé son devoir qu'on le voit déposer sa touche, rengainer son ardoise et se mettre à causer et à gesticuler comme si cela ne devait jamais finir. C'est ici l'endroit de parler des devoirs d'application à donner en classe.

Au point de vue de l'ordre, ces devoirs doivent être envisagés sous le double rapport de leur degré de difficulté et de leur durée d'exécution.

Si un exercice d'application est trop difficile, les élèves faibles et les paresseux l'abandonnent bientôt et s'occupent d'autre chose, d'où le désordre ; seuls, les élèves plus forts et plus zélés y travaillent, mais en s'informant tout autour d'eux des moyens de l'exécuter, d'où désordre également. S'il est trop facile, il disposera encore au désordre en ne fixant pas assez l'attention et en permettant à celle-ci de se partager entre le travail imposé et ce qui y est étranger. On voit donc quelle est, au point de vue de la discipline, l'importance d'un bon choix d'exercices d'application.

Quant à la durée d'exécution des devoirs, il y a lieu de tenir compte de la force intellectuelle des enfants auxquels on s'adresse. Si, aux élèves des cours supérieurs, il est possible et permis de donner des exercices d'une certaine étendue, dont l'exécution nécessitera même vingt à trente minutes d'un travail continu et attentif, on ne peut guère en faire autant dans les classes inférieures, car ce serait aller à l'encontre d'un principe élémentaire d'éducation basé sur l'amour de la variété, naturel à l'enfant.

Comment donc faire travailler les élèves des divisions inférieures pendant tout le temps que le maître ne peut leur consacrer particulièrement ? Nous recommandons pour cela l'usage des *devoirs per-*

manents. Nous appelons *devoirs permanents*, ceux dont l'indication reste en permanence à la planche noire pendant quinze jours, trois semaines ou plus, si le maître le juge bon.

Ces devoirs, au nombre de deux ou trois seulement, ont principalement pour objet les notions que les enfants doivent connaître de mémoire ; ils seront donc de préférence des exercices de calcul et de grammaire.

S'aperçoit-on que les élèves ont achevé leur besogne, on les charge d'exécuter l'un des devoirs permanents qu'on désigne. On objectera peut-être que c'est d'une façon toute routinière que les exercices permanents seront effectués ! Tant mieux ! C'est ce à quoi l'on vise ; et le jour où ils seront exécutés correctement d'une façon mécanique, on pourra les effacer, il ne sera plus nécessaire d'insister sur les notions qu'ils avaient en vue d'enseigner.

4o Ne jamais parler dans le bruit.

S'agit-il d'un ordre à donner, d'une reprimande à adresser, d'une observation à faire, comme d'une connaissance à enseigner, qu'on évite d'élever la voix tant que le silence ne règne pas.

L'espèce de rumeur qui suit infailliblement l'entrée des élèves en classe doit être absolument éteinte avant de faire réciter la prière. Pour commencer une leçon, qu'on attende que tous les élèves aient sur leurs sièges, un maintien définitif et convenable ; qu'ils soient silencieux et attentifs.

Quitter une division avant qu'elle ne soit parfaitement en train au devoir d'application, c'est s'exposer, les trois quarts du temps, à devoir y revenir, soit pour répéter des indications incomprises, soit pour stimuler des zèles fatigués ou gourmander des lenteurs énervantes.

5o Etre vigilant.

Afin de "deviner les intentions" et "de prévenir les fautes" l'instituteur aura soin de dominer sa classe du regard ; en conséquence, pendant les heures de cours, il évitera de s'occuper de choses qui ne se rapportent pas directement à son enseignement journalier : les écrits, brochu-

res et livres non en usage dans l'école seront, en général, bannis de son pupitre, rédaction de correspondances, de comptes rendus et de travaux de conférence, études particulières, lectures de revues pédagogiques, etc., etc., tout cela se fera en dehors de l'école.

Il importe aussi de veiller attentivement à ce que les élèves gardent sur leurs bancs une position convenable et à ce qu'ils n'aient jamais en main aucun objet étranger à la leçon et de nature à les distraire ; ni touche, ni plume, ni crayon, ni règle, ni rien enfin.

C'est particulièrement au moment de l'entrée et de la sortie des élèves qu'il faut user d'une active surveillance. Tolérer une entrée ou une sortie bruyantes pendant lesquelles on laisserait s'achever des conversations et s'engager des colloques, ce serait contribuer à étouffer dans l'enfant le respect de la classe, c'est-à-dire l'une des plus solides garanties de l'ordre.

90 *Être ferme sans dureté.*

Si l'instituteur doit être bon, bienveillant, paternel en classe, il convient aussi qu'il sache se montrer sévère à l'occasion et surtout lorsqu'il s'agit d'une atteinte volontaire à l'ordre ; qu'il se garde cependant de tomber dans l'exagération sous ce rapport ; hâtons-nous toutefois d'ajouter que si la "discipline de fer" est loin d'être recommandable, la faiblesse est pire. Au reste, la fermeté, une voix grave et un maintien sévère n'excluent ni la douceur, ni la patience.

70 *Vouloir.*

" Qui veut peut, " dit le proverbe. Le maître qui le voudra aura l'ordre, parce qu'il saura être vigilant, parce que son attention, souvent dirigée sur l'important objet dont il est question, l'amènera à faire des observations de nature à lui suggérer les moyens de faire régner dans sa classe le silence et la tranquillité si nécessaires au succès des études.

F. COLLEBRANS.

L'ENSEIGNEMENT DE L'ORTHOGRAPHE.

L'enseignement de la langue maternelle est d'une importance capitale. L'enfant doit arriver à comprendre et à manier convenablement sa langue ; à la comprendre afin de pouvoir se rendre compte de ce qu'il entend ou de ce qu'il lit, à la manier afin de pouvoir exprimer sa pensée correctement de vive voix ou par écrit.

Exprimer sa pensée par écrit, c'est représenter les mots du discours à l'aide des lettres de l'alphabet et suivant l'usage adopté, c'est-à-dire suivant les règles de l'orthographe.

Comment convient-il d'enseigner l'orthographe ?

Il n'y a pour aucune branche d'enseignement de méthode privilégiée et infailible ; les résultats sont presque toujours en raison directe de la valeur du maître, de son esprit de suite et de ses qualités professionnelles. Cependant, toutes choses étant égales, les résultats sont d'autant plus satisfaisants que la méthode adoptée est plus rationnelle et que le maître s'en est pénétré davantage. Dans l'enseignement de l'orthographe on peut suivre des errements divers, mais il est des points fondamentaux que l'on ne saurait perdre de vue impunément.

Constatons d'abord que l'orthographe, *l'orthographe usuelle* surtout, ne s'apprend guère par les règles. On saurait parfaitement bien de mémoire toute les règles, toutes les exceptions aux règles, toutes les exceptions aux exceptions sans être sûr pour cela de ne pas faire de fautes ; par contre il nous arrive de remplir des pages sans que nous éprouvions la moindre hésitation. Dans le doute même nous avons rarement recours aux règles ou au dictionnaire ; le plus souvent nous prenons conseil de la seule physionomie du mot. On peut donc soutenir que l'orthographe usuelle s'acquiert en grande partie par la lecture et par l'habitude que nous prenons de reproduire exactement les mots que nous avons lus.

Nous sommes ainsi amené à baser le premier enseignement de l'orthographe

sur les procédés intuitifs de l'enseignement dit " par l'aspect."

Mais, objectera-t-on, mes enfants lisent chaque jour; tel mot ils l'ont vu cent fois et toujours ils l'estroient.

Remarquons d'abord qu'il ne suffit pas de simplement voir un objet pour en garder dans l'esprit une idée nette et précise; on peut même avoir vu très souvent un objet, sans se rappeler aucun détail. Essayez par exemple de décrire avec précision une maison quelconque de la rue voisine; ou bien encore écrivez au tableau quelques mots en caractères d'imprimerie ou en lettres gothiques. Cette maison vous est très connue; les caractères d'imprimerie et les lettres gothiques vous sont familiers et cependant vous hésitez; d'où cela vient-il? Il y a mieux: vous portez la redingote boutonnée, je suppose; savez-vous seulement combien elle a de boutons?

C'est que pour concevoir nettement un objet, pour le *comprendre*, il le faut examiner très attentivement, y appliquer fortement l'esprit, étudier avec soin chaque détail, réfléchir aux rapports qui l'unissent à l'ensemble et à ses proportions relatives. Or l'enseignement de l'orthographe doit faire entrer pour ainsi dire dans l'esprit de l'enfant et y fixer définitivement non seulement l'aspect, la physionomie générale des mots, mais encore le souvenir exact et précis des syllabes et des lettres qui les composent. Pour atteindre ce but nous faisons *épeler, copier, écrire sous la dictée, écrire de mémoire*.

I. Quand l'enfant commence à lire, il ne suffit pas qu'il sache donner aux voyelles composées et aux diphtongues le son convenable; il ne suffit pas qu'il prononce bien les mots et qu'il articule nettement les syllabes; il doit arriver à voir les yeux fermés les différentes syllabes de chaque mot, les différentes lettres de chaque syllabe. C'est pourquoi il faut lui faire décomposer et épeler les mots. D'abord il épelle en suivant des yeux sur le livre ouvert, puis il ferme le livre et essaye de se rappeler ce qu'il a vu.

II. On copie beaucoup du livre, mais très souvent les élèves s'y prennent mal. Ils examinent la première lettre du mot

et l'écrivent, examinent ensuite la seconde et l'écrivent à son tour; ils continuent ce manège jusqu'à la fin de la ligne ou la fin de la phrase. Ce procédé grave dans l'esprit la forme de chaque lettre isolée, il est vrai, mais l'enfant ne se préoccupe pas assez de la physionomie générale du mot, il ne saisit pas le mécanisme des syllabes, l'ensemble lui échappe: l'orthographe profite très peu de cet exercice.

Pour que la copie du livre soit l'auxiliaire de l'orthographe, l'élève doit examiner attentivement le mot qu'il veut écrire, se le représenter les yeux fermés, regarder encore, retourner le livre et écrire le mot de mémoire, sauf à vérifier et à rectifier séance tenante ce qu'il vient d'écrire. Quand il sera plus avancé, l'enfant étudiera et écrira de cette même manière des propositions et des phrases entières. Il importe que ce travail soit fait avec soin, et le mieux c'est de le faire faire en classe sous la direction du maître. Les commandements: ouvrez le livre, étudiez tel mot, fermez le livre, étudiez tel mot, fermez le livre, écrivez, vérifiez, levez la main ceux qui ont bien fait, etc., rompent la monotonie du travail et stimulent l'ardeur des enfants.

III. Que de fois le maître se dit tristement: je fais régulièrement une dictée par jour, mais rien n'y fait; les devoirs sont criblés de fautes et les mêmes erreurs reviennent sans cesse. S'il en est ainsi — je le sais par expérience, ami lecteur — c'est que, probablement, tu t'y prends mal. Le sujet de la dictée doit être si bien choisi, et préparé avec tant de soin, que les élèves de force ordinaire puissent, avec de la bonne volonté, arriver à faire la dictée sans faute aucune. Mieux vaut prévenir les fautes que d'être obligé de les constater et de la corriger. Il importe, d'ailleurs, que, dans ses cahiers même, l'enfant n'ait sous les yeux que des mots bien orthographiés. Des dictées où les fautes fourmillent nuisent bien certainement à l'enfant; l'image des mots librement estropiés par lui se grave dans son esprit avec plus de persistance peut-être que celle des corrections dont ils sont surchargés.

Selon nous, la dictée, dans les deux

premiers cours, n'est efficace que lorsqu'elle est purement, simplement la reproduction immédiate ou le contrôle d'exercices oraux faits avec soin et méthode. Il va sans dire que, de temps à autre, il convient de faire une dictée sans préparation aucune, une *composition en orthographe* qui permette de constater la force réelle de chaque élève et de faire un classement.

Nous conseillons fortement de prendre pour exercices d'orthographe des morceaux choisis du livre de lecture qui aient été lus et expliqués en classe. Le sujet est connu et compris ; faites épeler, à livre ouvert et à livre fermé, le paragraphe qui sera dicté ; écrivez au tableau les mots les plus difficiles ; donnez les explications grammaticales qui ont trait à l'orthographe, puis dicitiez. Une préparation aussi soignée vous donne le droit d'être exigeant et vous assure des résultats certains.

Que la discipline soit très ferme pendant la dictée : défense formelle d'interrompre : les omissions comptent pour autant de fautes—c'est une raison de plus pour que l'attention soit soutenue. Le maître lit d'abord la phrase entière, puis, si elle est trop longue pour être renue en une fois, il la reprend par petites coupures qui doivent, autant que possible, présenter chacune un sens intelligible. Un des élèves les plus lents répète l'énoncé quand il a fini et le maître continue.

Certains élèves écrivent dès que les premiers mots de l'énoncé ont frappé leur oreille, et, par conséquent, saisissent mal la suite. Il est bon de faire relever la plume pendant la lecture, de laisser à la classe un instant de réflexion, puis de donner le signal d'écrire.

IV. Un morceau qui a été lu et expliqué à fond, qui a été épélé en partie, copié d'une manière intelligente, puis dicté et corrigé, mérite finalement d'être écrit de mémoire par les uns et d'être donné comme sujet de style aux autres. Ce quatrième exercice assure un travail silencieux et des plus utiles.

En étudiant ainsi à fond un sujet, et en se l'appropriant et pour le fond et pour la forme, l'élève apprend à concen-

trer son attention : il acquiert cette puissance d'attention et de travail sans laquelle il n'est point de résultat sérieux : au fur et à mesure qu'il a conscience de cette force, il prend confiance en lui-même et l'esprit d'initiative se développe chez lui. Une douzaine de morceaux ainsi travaillés sont plus fructueux pour l'étude spéciale de l'orthographe et de la langue maternelle que cinquante dictées surchargées de corrections.

Les quatre exercices fondamentaux que nous venons d'énumérer doivent être entrepris dès que l'enfant commence à lire et être continués simultanément et en graduant les difficultés à travers les cours élémentaire et moyen. Dans ce dernier cours, l'élève doit arriver à posséder convenablement l'orthographe usuelle. Chemin faisant, on a déduit des textes une foule de notions importantes sur les familles des mots, le radical, la terminaison, les suffixes et préfixes, la formation des dérivés, etc. Ces connaissances, acquises par la pratique même, permettent à l'élève de concentrer bientôt dans le cours supérieur toute son attention sur les difficultés de l'orthographe raisonnée et des règles d'accord.

Nous ne quitterons pas cette question si importante sans dire un mot de la *correction des exercices d'orthographe*. Il est absolument nécessaire qu'elle soit faite avec soin et qu'elle soit faite, autant que possible, par le maître même. En effet, les enfants de l'école primaire, les meilleurs même, ne travaillent que pour la personne du maître et en raison directe de l'intérêt que celui-ci attache à leur travail. Si le maître paraît indifférent aux devoirs de l'élève, s'il ne les contrôle et ne les apprécie pas régulièrement, le zèle de l'enfant s'en va, son ardeur s'éteint. L'instituteur soulignera donc les fautes, l'élève fera les corrections. Ce travail se réduit d'ailleurs singulièrement par suite des exercices qui ont préparé la dictée. Alors même que, par exception, la correction de la dictée est faite par des camarades ou par les intéressés, l'élève se sentira stimulé par la pensée que le maître constatera et vérifiera ce qu'il a fait.

Nous avons parlé d'*exercices spéciaux*

pour l'enseignement de l'orthographe. Ajoutons qu'à l'école primaire le maître doit être en état d'hostilité permanente contre les fautes d'orthographe et leur faire la guerre toujours et partout où elles se trouvent. Il n'est pas admissible, en effet, qu'on n'en tienne pas compte dans certains devoirs. On se ferait le complice de la négligence de l'élève, et cette complaisance coupable aurait, dans la suite, de fâcheux effets. Le maître, qui est pénétré comme il doit l'être de l'importance de cette question, se borne à demander des devoirs très courts, mais se montre très exigeant sur la qualité des devoirs ; il se conforme à la vieille devise : Peu, mais bien.

A. BRAEUNIG.

DEVOIRS ENVERS LES SERVITEURS

Dialogue préparatoire.

Jean, avez-vous des domestiques à la maison ?

—Oui, Monsieur ; nous en avons un qui se nomme Pierre.

—Quel âge a-t-il à peu près ?

—Il a, je crois, environ dix-sept ans.

—Est-il de notre village ?

—Non, Monsieur ; il est d'un village voisin.

—Pourquoi donc s'est-il mis au service ?

—Parce que sa mère est veuve et sans fortune.

—Ainsi c'est pour nourrir sa mère qu'il s'est fait domestique ?

—Oui, Monsieur.

—C'est bien cela : c'est d'un bon fils ; il mérite toute votre estime, ce brave garçon-là. N'aurais-tu pas fait comme lui, s'il l'eût fallu, pour tes parents ?

—Oui, Monsieur.

—C'est chose pénible de quitter ainsi, tout jeune encore, son pays, sa famille, ses amis ; il est à plaindre, votre Pierre.

—Oui, monsieur : aussi tous les dimanches soir, on lui donne la permission d'aller voir sa mère.

—Je reconnais là tes bons parents ; je suis bien sûr aussi que Pierre leur en a

de la reconnaissance. Et toi, Victor, n'avez-vous pas aussi un domestique à la maison ?

—Oui, Monsieur.

—Je crois bien l'avoir vu ; il n'est plus jeune, n'est-ce pas ?

—Non, Monsieur ; voilà longtemps qu'il est à notre service ; il doit bien avoir la soixantaine.

—C'est dur d'être encore en condition à un tel âge : les travaux des champs sont rudes pour un vieillard, et la dépendance doit être bien pénible.

—Oh ! Monsieur, il ne fait que ce qu'il peut faire ; mes parents ne lui commandent pour ainsi dire pas ; il est quasi de la famille.

—Pourquoi donc est-il resté si longtemps au service ?

—Mon père m'a dit qu'il était orphelin, quand il est entré à la maison. Comme on le traitait avec douceur, il s'est attaché à la famille, et n'a plus songé à nous quitter.

—Voilà qui fait son éloge et celui de tes parents. Il serait bien à désirer que partout les serviteurs fussent traités avec la même douceur et la même bonté. Il y a malheureusement des maîtres qui ru-doient les domestiques et les dégoûtent du service ; en quoi ils se montrent à la fois imprudents et blâmables : imprudents, car ils sont mal servis et ne peuvent garder longtemps leurs serviteurs ; blâmables, parce qu'ils abusent de leur droit et méconnaissent leurs devoirs. Car, enfin, les domestiques ne sont-ils pas des hommes comme les autres hommes ? n'ont-ils pas un cœur, une conscience, une raison ? Ne sont-ils pas, autant et plus que bien d'autres, utiles à leurs semblables ? Égauls à leurs maîtres devant Dieu, ne sont-ils pas devenus leurs égaux d'une autre manière ? Est-ce que nos lois font une différence entre les maîtres et les serviteurs ?

—Non, Monsieur ; tous les citoyens sont égaux devant la loi.

—N'ont-ils pas aussi leurs droits politiques ?

—Oui, Monsieur.

—Ainsi, moins que jamais, les maîtres sont excusables de traiter leurs domestiques avec dureté et hauteur. Les seules

différences qu'il y a entre eux sont des différences de fortune et quelquefois d'éducation. Mais si les serviteurs sont moins favorisés de la fortune, est-ce une raison pour manquer d'égards envers eux ?

—Non, Monsieur ; au contraire.

—Bien ; et, quant à l'éducation et à l'instruction, il arrive que les serviteurs en ont autant et même plus que les maîtres, parce que ce sont parfois des revers de fortune ou d'autres malheurs qui les ont réduits à se mettre au service. Croyez-vous qu'il soit bien agréable, quand on a l'âge d'homme, de renoncer à sa liberté et de reconnaître à un autre le droit de vous commander ?

—Non, Monsieur ; c'est un sacrifice.

—Eh bien ! ce sacrifice, il faut en savoir gré aux serviteurs. Du reste, si, par un engagement librement contracté, le serviteur reconnaît à son maître le droit de lui donner des ordres, par contre le maître s'engage à traiter son serviteur avec justice et bonté ; car il n'est aucun droit qui n'implique un devoir. Ce devoir lui est, après tout, facile à remplir ; il s'accorde avec son intérêt, car les bons maîtres font les bons serviteurs. Et puis le domestique ne vit-il pas avec ses maîtres ?

—Oui, Monsieur ; il partage leurs repas, leurs travaux.

—Et souvent aussi leurs plaisirs et leurs peines. Ne sait-il pas tout ce qui se passe dans la famille ?

—Oui, Monsieur.

—Il est le confident involontaire de ses secrets. C'est une raison pour lui témoigner une confiance et des égards qui auront pour effet de le rendre discret et fidèle.

—Mais si les maîtres doivent des égards à leurs serviteurs, les enfants n'auront-ils pas les mêmes devoirs ?

—Oui, Monsieur.

—Peuvent-ils même commander sur le même ton que les maîtres ? N'y a-t-il pas entre eux et les domestiques une différence qui doit leur inspirer une grande réserve ?

—Oui, Monsieur : la différence d'âge.

—C'est cela même. L'âge a ses droits dans toutes les conditions possibles. Un enfant peut demander quelque chose à

un serviteur ; mais le ton du commandement ne saurait lui convenir.

RÉSUMÉ DE LA LEÇON

—Nous devons songer aux raisons qui déterminent les serviteurs à se mettre au service ; comme ils le font presque toujours par pauvreté, ou par dévouement pour leurs parents, ils ont par là même des droits à nos égards et à notre estime.

—Comme ils sont obligés de quitter leur famille, il faut, autant que possible, que la nôtre remplace la leur. Ceux qui sont jeunes ont besoin d'appui, de protection ; ceux qui sont vieux méritent notre sympathie et notre respect.

—Aujourd'hui que tous les citoyens ont les mêmes droits civils et politiques, nous ne devons pas oublier que nos serviteurs sont nos égaux.

—En se mettant au service, le serviteur reconnaît à son maître le droit de lui commander ; mais tout droit impose des devoirs : le devoir du maître est de commander avec douceur et bonté, de ménager les forces et la santé de ses serviteurs, de ne pas les abandonner dans le malheur ou les maladies, et de leur donner l'exemple d'une bonne conduite.

—Les domestiques vivant dans la famille, savent tout ce qui s'y passe, et c'est l'intérêt du maître de les avoir pour amis.

—Les enfants surtout doivent des égards aux domestiques, parce que ceux-ci sont plus âgés qu'eux et qu'ils leur rendent toute sorte de services ; ils éviteront donc avec soin tout ce qui pourrait les blesser dans leur amour-propre et leur rendre la vie plus pénible.

MAXIMES

—Les bons maîtres font les bons serviteurs.

—Bon serviteur vaut mieux que mauvais maître.

—Commander est le propre du maître ; l'enfant ne doit que demander.

A. VESSIOT.

STYLE

Sujet : DESCRIPTION DE L'ÉCOLE

(Voir livraison précédente, pp. 208 et suivantes.)

2e leçon : INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE

Mes amis, nous allons entreprendre aujourd'hui la description de l'intérieur de l'école.

Comment appelez-vous la partie du bâtiment que vous traversez avant d'entrer dans la classe ?—La partie du bâtiment que je traverse en entrant en classe est le corridor.—Il y a un mot qui convient mieux, ici, que *corridor*, c'est *vestibule*. Emile, reproduisez la même idée sous une autre forme. Répondez à cette question : Par où entre-t-on dans la classe ?—On entre dans la classe par un vestibule.—Au lieu de *on entre*, on peut dire aussi *on pénètre*.

Du vestibule où se rend-on ?—Du vestibule on se rend dans la salle de classe.

N'y a-t-il qu'une salle de classe ?... Corrigez donc cette phrase, Jules.—Du vestibule on se rend dans les salles de classe.

Reliez les deux propositions que nous avons déjà formées.—On pénètre dans l'école par un vestibule duquel on passe dans les salles de classe.—Au lieu de *duquel*, il est préférable de dire *d'où*, parce que ce pronom convient mieux pour exprimer une idée de lieu. Je vais encore vous indiquer une autre manière de réunir ces deux propositions : On pénètre dans l'école par un vestibule donnant accès aux salles de classe.

Passons à une autre idée. Que voyez-vous dans le vestibule ?—Dans le vestibule je vois un lavabo.—Qu'y remarquez-vous encore ?—J'y remarque encore un porte-parapluies, un portemanteau (observation grammaticale sur l'orthographe de ces mots).

Parfaitement. Où est placé de lavabo ?—Contre le mur.—Contre quel mur ?—Contre celui à droite.—Et le portemanteau ?—Contre le mur à gauche.—Puisque le lavabo est placé d'un côté et le portemanteau de l'autre, celui-ci est donc placé par rapport au premier, du

côté ?...—Du côté contraire.—C'est du côté *opposé* qu'il faut dire.

Formez maintenant une phrase à propos de ce qui *se trouve* dans le vestibule.—Dans le vestibule contre le mur à droite, *se trouve* un lavabo ; à gauche, *se trouvent* un portemanteau et un porte-parapluies.—Modifiez cette phrase en n'employant plus les mots : *à gauche*, et en ne vous servant qu'une fois du verbe trouver.

Dans le vestibule, contre le mur à droite, se trouve un lavabo ; du côté opposé, on remarque un porte-parapluies et un portemanteau.

Nota. Faites remarquer que dans la 1re proposition on exprime 1o une idée assez vague de lieu : dans le vestibule ; 2o une idée plus précise : contre le mur ; 3o une idée plus précise encore : à droite ; dans la seconde proposition, on commence également par exprimer l'idée de lieu et l'on a remplacé *se trouvent* par *on remarque*.

Nous croyons avoir suffisamment indiqué la manière dont il faut faire coopérer l'élève à l'élaboration de la phrase ; faisons toutefois observer que la forme de celle-ci, sa tournure est souvent inspirée par la tournure de la question formulée différemment. Il leur apprendra ainsi à varier le style, à rendre leurs idées sous des formes diverses.

C'est ce que nous avons en vue en posant les questions suivantes : Que voyez-vous... que trouve-t-on... que remarquez-vous... qu'est-ce qui se trouve dans le vestibule ?

La liaison des propositions est une grande difficulté matérielle du style ; on la vaincra par des exercices nombreux. On exercera d'abord les enfants à lier deux propositions, puis trois. On recommandera aux élèves, même à ceux du troisième degré, de ne pas entreprendre de former de longues phrases ; ce sont des écueils pour les écoliers.

Cela dit, voici à peu près la description dont on pourra se contenter :

L'intérieur de l'école.

On pénètre dans l'école par un vestibule donnant accès à deux salles de

classe. Dans le vestibule, contre le mur à droite, se trouve un lavabo ; du côté opposé, on voit un porte-parapluies et un portemanteau surmonté de deux rayons destinés à recevoir différents objets appartenant aux élèves. Chaque salle a neuf mètres de long, huit de largeur et quatre et demi de hauteur ; elle est construite de façon que chaque élève ait au moins un mètre carré de place et quatre mètres cubes et demi d'air. Elle est éclairée par quatre fenêtres : deux du côté de l'ouest et deux du côté de l'est. Les murs sont percés de six trous d'aérage¹ et les fenêtres sont munies de quatre ventilateurs¹. Le plafond est percé de deux baies circulaires¹ garnies d'une toile métallique¹ ; l'air chaud y trouve passage¹. Le pavement est en carreaux de ciment de forme hexagonale¹ et de couleur grisâtre¹. Le long du mur du côté du nord règnent une estrade en bois et un pupitre à l'usage de l'instituteur ; le même mur est garni d'un tableau noir en ciment.

(Indiquer aussi les autres meubles si on le juge convenable.)

Devoirs

On donnera comme application, la dictée du texte qui précède ou l'on demandera comme devoir la production de ce texte par les élèves ; si la force de ceux-ci le permet, on peut leur proposer aussi : *l'intérieur de la maison paternelle à décrire.*

C.-J. SHÉPERS.

(A continuer.)

NOTIONS SUR L'ŒIL

I. — EXERCICE ORAL ET INTUITIF.

Matériel. — Un œil naturel d'animal, une boule, des cercles en papier, une prune, des fleurs naturelles et des fleurs artificielles, une boîte.

A la partie antérieure et supérieure de la tête est enchâssé l'organe de la vue. Comment l'appellez-vous ? L'œil. — Étudions ensemble cet organe important.

Comparez cet œil de bœuf à cette boule et dites quelle est la forme de l'œil ? — Quelle couleur a l'œil de Louis ? Blanc et noir. — Celui de Jules ? Blanc et gris, etc. — Comment se nomme la partie blanche ? Blanc de l'œil. — Poussez sur le blanc de l'œil de bœuf. Comment est-il ? Dur. — Voyez cette partie qui est en avant ; quelle forme a-t-elle ? Arrondie. — A quelle partie de cette montre pourriez-vous la comparer ? Au verre. — C'est derrière cette espèce de vitre arrondie que se trouve la partie de l'œil colorée en noir, en gris, en bleu, en brun. Citez des élèves qui ont les yeux noirs . . . , gris . . . , bleus . . . , bruns . . . Je vous dirai plus tard le nom de la partie de l'œil qui ressemble le plus au verre de montre et celui de la partie colorée ; mais celle-ci est percée d'un trou qui paraît noir comme l'un des objets qui sont là devant moi ? Ce trou ressemble à la prune. Eh bien, il s'appelle *prunelle* ou *pupille de l'œil*. Fermez les yeux. Dans quoi vos yeux sont-ils renfermés ? Dans une boîte. — En quoi cette boîte est-elle faite ? En os. — Et le couvercle ? C'est une peau très mince. — Que remarquez-vous sur le bord de cette peau ? Des poils. — Mes amis, l'espace entouré d'os très forts dans lequel est placé l'œil est son orbite. Je vais écrire ce mot au tableau. L'œil est-il fixe ou mobile ? Mobile. — Mobile dans quoi ? Dans son orbite. — Comment appelez-vous la peau ou membrane qui recouvre l'œil ? Paupière. — Et les poils dont la paupière est garnie ? Cils. — Et ceux qui sont au-dessus de l'œil ? Sourcils. — Vous avez déjà vu des moissonneurs dans les champs au moment des chaleurs ; qu'avez-vous remarqué ? Ils avaient très chaud. — A quoi avez-vous vu que ces moissonneurs avaient chaud ? A leurs figures couvertes de sueur. — Quelle était surtout la partie couverte de sueur ? Le front. — Par où s'écoule la sueur du front ? Le long du nez. — Comment cette sueur n'entre-t-elle pas dans les yeux ? — A quoi servent donc les sourcils ? A protéger l'œil contre la sueur du front et l'eau de pluie. — Comment avez-vous les yeux pendant le jour ? — Et pendant la nuit ? — Qu'arriverait-il si la paupière ne renfermait pas l'œil pendant le som-

¹ Indiquez la racine de ces mots.

meil ? Il pourrait y entrer des poussières, des insectes et d'autres corps. — A quoi sert la paupière ? — Et encore à quoi ? — Pensez au soleil, aux lumières vives. — Les batteurs en granges sont chargés de poussière quand ils nettoient le grain. Sur quelle partie de l'œil voyez-vous surtout la poussière s'amasser ? Sur les sourcils et les cils. — A quoi servent les cils ? — Par quoi l'œil est-il protégé ? Par les gros os qui l'entourent, les sourcils, la paupière et les cils. — Comment chacune de ces parties garantit-elle l'œil ?

II. — EXERCICE ÉCRIT.

L'œil est rond. La plus grande partie de l'enveloppe extérieure est appelée le blanc de l'œil. En avant, se trouve une espèce de vitre arrondie qui recouvre une partie colorée en noir, en gris, en bleu ou en brun, et la pupille ou prunelle. L'œil est très sensible. Pour le protéger, la nature l'a entouré des sourcils qui empêchent la sueur et l'eau de couler dans cet organe, de la paupière qui le recouvre pendant le sommeil et intercepte la lumière trop vive du soleil, des cils qui arrêtent la poussière et les insectes. L'œil est mobile dans son orbite.

1o L'instituteur écrira ce texte à la planche noire, les élèves le liront plusieurs fois ; 2o les élèves copieront le texte une fois ou deux attentivement ; 3o le maître effacera d'abord quelques lettres suivant le degré d'avancement des élèves ; 4o ces derniers reproduiront le texte primitif. L'un d'eux écrira son devoir au revers du tableau ; 5o après la correction de ce devoir, le maître mutilera successivement le texte ; 6o le dernier terme de l'exercice écrit sera la reproduction intégrale de mémoire ; 7o la transcription de mémoire constitue un excellent devoir à faire à domicile.

III. — COMPOSITION DE MOTS ET DE PHRASES.

L'instituteur questionne les élèves en vue de leur faire trouver et comprendre les mots suivants qui devront entrer dans de petites phrases simples : œil, yeux, œillade, clin d'œil, œil-de-bœuf, œil-de-chat, clignement, etc., etc.

IV. — EXERCICE RÉCRÉATIF FAIT SIMULTANÉMENT.

Fermez les yeux. — Ouvrez les yeux. — Levez les yeux. — Baissez les yeux. — Regardez à droite. — Regardez à gauche, vers le haut, le bas. — Faites de grands yeux, de petits yeux, des yeux méchants, doux, gais. (Des enfants bien élevés saluent en regardant la personne à laquelle s'adresse le salut). Saluez-moi en me regardant. — Sans me regarder comme des enfants étourdis. — Faites un clin d'œil. — Clignotez. — (Condamner les clins d'œil et les clignotements.) Détournez la vue de cet objet. Regardez vers le nord, le sud, l'est, l'ouest. — Fermez l'œil droit. — L'œil gauche. — Alternativement l'œil droit et l'œil gauche, etc.

BEAULIEU.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

NEIGE.

Les flocons d'aujourd'hui sont fins et dispersés,
En élevant les yeux à peine on les soupçonne ;
Mais lorsque vers le sol les regards sont baissés
Leur flot, près d'atterrir, grossit et tourbillonne.

Et l'on est tout surpris, quand la branche frissonne,
D'en voir tomber si dru les lourds amas tassés
Comme si, fatigués du poids de leur couronne,
Les arbres la jetaient loin de leurs fronts lassés.

Ainsi sur les humains l'heure tombe invisible,
On n'aperçoit du temps le passage sensible
Qu'en se trouvant un jour de neige couronné.

L'arbre avec un frisson jette son diadème,
Nous secouons en vain la parure suprême,
Notre front reste blanc bien qu'il ait frissonné.

D. Mon.

LA BONNE ANNÉE.

Quand la neige dans les rues
Crie aux bottes des passants
Et qu'au ciel de sombres nues
S'entre-choquent sous les vents ;

Quand les champs, quand la rivière
S'engourdissent dans le froid
Et qu'une blanche poussière
Tourbillonne autour du toit,

Le cœur, dans ce vide extrême,
Recherche l'intimité,
Il partage avec qui l'aime
Le vieux fond de sa gaieté.

L'hiver enfin nous pourchasse,
Il nous vaut d'heureux moments.
Au dehors tout est de glace :
C'est l'heure aux épanchements !

De quels transports d'allégresse
Resplendit chaque foyer !
On croirait que la tristesse
N'a jamais pu l'habiter !

Puisqu'on peut, folâtre ou sage,
Serrer la main du bonheur,
Livrons-nous sur son passage
A la joie avec ardeur !

Point de fête couronnée
Sans les vers qu'on va chantant—
J'apporte la *bonne année*.
La Chanson du Jour de l'An.

BENJAMIN SULTE.

VŒUX D'UN ENFANT POUR LE PREMIER
JOUR DE L'AN.

I

O Toi ! dont la bonté dispense
Avec tant d'amour le bonheur,
En ce jour daigne, ô Providence !
Ecouter les vœux de mon cœur :
Aux appuis de mon premier âge
Donne de longs et d'heureux jours ;
Et fais aussi que je sois sage,
Afin d'en embellir le cours.

Oui, Seigneur, pour moi la sagesse ;
Pour eux, santé, joie et bonheur ;
Qu'un jour je sois, de leur vieillesse,
L'orgueil et non le déshonneur ;
Donne-moi les trésors durables
Et des talents, et des vertus ;
Plutôt que ces biens périssables
D'un jour, qui bientôt ne sont plus.

II

Pour moi seul, hélas ! te priai-je,
Lorsque l'hiver, dans nos climats,
S'avance avec son froid cortège
De misères et de frimas ?

Non ; vers toi mon âme s'élançe ;
Pitié des malheureux, Seigneur !
En leur cœur sème l'espérance,
Car l'espoir fait croire au bonheur.

Vêts le malheureux en guenille,
Donne un peu de bois et de pain
Au pauvre, bénis sa famille,
Donne un asile à l'orphelin ;

Du malheureux qui pleure et souffre
Calme les maux, sèche les pleurs ;
Daigne fermer, pour lui, le gouffre
Des inépuisables douleurs ;

Enfin, que ta vive lumière
Dissipe toute obscurité ;
Seigneur, que sur la terre entière
Règnent la paix, la charité ?

LOUIS MALVÉSIN.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE
USUELLE.

I

Toutes les grandeurs de ce monde ne valent pas la paix du cœur.—Satisfaire un ambitieux, c'est mesurer le soleil. La vraie modestie a un naturel et une bonhomie inimitables.—Frappez souvent une chose, quelque léger que soit le coup, le temps lui donnera de l'effet, et ce que vous aurez voulu détruire tombera enfin : les gouttes d'eau creusent à la longue le rocher sur lequel elles tombent.—La science ne sert guère qu'à nous donner une idée de l'étendue de notre ignorance.—L'amour-propre ne se repose jamais hors de soi.—Nulle autre religion que la nôtre n'a remarqué que l'amour-propre fût un péché, ni que nous y fussions nés, ni que nous fussions obligés d'y résister.—L'homme naît pauvre ; il n'apporte pas même avec lui une première pensée, un premier sentiment. Incapable d'agir, car des mouvements ne sont pas des actions, il mourrait sans avoir vécu, si ceux qui l'entourent ne lui rendaient les soins qu'ils reçoivent eux-mêmes à leur entrée dans la vie.—Les passions du cœur sont plus vives, mais moins constantes que celles de l'esprit.—Certains hommes craignent la vérité comme un criminel redoute sa sentence.—La nature est un ouvrier sans cesse actif qui sait tout employer, qui, travaillant toujours sur un même fonds, bien loin de l'épuiser, le rend inépuisable.—Ce sont les erreurs et les passions de l'âme qui tuent le corps ; et il n'y a point d'autre cause d'existence, d'autre principe de vie, d'autre moyen de conservation, pour les individus comme pour les nations, que la vérité et la vertu, qui n'est elle-même que la vérité réalisée par les actions.—Il est des sentiments qui se devinent sans que les paroles les aient exprimés, des espérances qui, par le seul fait de ne pas être repoussées, reçoivent une sorte de sanction morale qui engage.

II

Si tous les hommes renonçaient à leurs ridicules prétentions, il y aurait une plus

grande harmonie dans la société.—Comme, en certaines maladies, les aliments n'ont pas de saveur pour quelques personnes, ainsi les hommes pervers n'ont pas le sentiment de la vraie gloire.—Attiré par la nouveauté, mais esclave de l'habitude, l'homme passe sa vie à désirer le changement et à soupirer après le repos.—Celui qui nous a instruits et qui nous a inspiré le goût de la vertu, a des droits à notre reconnaissance.—On ne peut se consoler d'être trompé par ses ennemis, et trahi par ses amis, et l'on est souvent satisfait de l'être par soi-même.—Il faut que les grands apprennent au peuple à respecter la piété.—Les afflictions que Dieu envoie aux hommes sont comme des pierres de touche pour éprouver les élus, en exerçant leur constance et leur foi.—Le christianisme ne réproûve aucune forme de gouvernement, il s'allie à tout genre de police ; mais par ses maximes et par son esprit, il est souverainement incompatible avec les doctrines d'anarchie et les doctrines de despotisme.—La sottise et la vanité sont deux sœurs qui ne se quittent pas.—La vie nous oblige sans cesse à pleurer par anticipation ou par souvenir.—Le désœuvrement inspire un dégoût profond de toutes choses.—Le droit est derrière le devoir, caché et couvert par ce bouclier divin.—L'homme de bien seul n'a point de maître, parce qu'il n'obéit qu'à la justice et à la vérité.—Il y a des tourments dont l'unique remède est de les laisser couler : l'obstacle doublerait leur force.—L'homme n'agit pas seulement par intérêt ; il est capable d'agir aussi par devoir, c'est-à-dire de sacrifier son propre avantage à l'avantage commun.—La prière n'a pas été inventée : elle est venue avec le premier soupir, la première joie, la première douleur du cœur humain.

III

Le respect humain étouffe plus de vertus que l'orgueil n'engendre de vices.—L'esprit s'enrichit de ce qu'il reçoit, et le cœur de ce qu'il donne.—Les larmes, a dit un auteur catholique, sont ces fruits si doux de gémissements, de soupirs et de plaintes que l'on cueille à l'arbre amer de la vie.—Il n'y a que deux futurs que

l'homme puisse s'appliquer avec certitude et sans orgueil : Je souffrirai, je mourrai.—L'envie est une conspiration d'un seul contre la grandeur de tous.—Le dévouement est l'immolation de soi à l'objet aimé : quiconque ne va pas jusque-là n'aime pas.—Tant que nos passions nous gouvernent elles produisent un ébranlement confus qui fait de notre vie une succession de mouvements opposés et douloureux.—Il n'y a rien qui rafraîchisse le sang comme d'avoir su éviter une sottise.—La conscience est la boussole de la probité.—Nous abandonnons vite des liens qui nous font des devoirs où nous ne cherchons que du plaisir ; notre premier souci, dès qu'ils sont formés, est de les rompre.—L'homme le plus libre est celui qui ne va pas au delà de ce qu'il peut.—La politesse est peut-être la seule de nos qualités qui ne nous fasse pas d'ennemis.—L'habitude d'une peine finit par avoir son charme, et l'on regrette certaines tristesses plus que certaines joies.—Ne vous exagérez pas les maux de la vie et n'en méconnaissiez pas les biens, si vous voulez vivre heureux.—L'ombre et le silence sont les asiles que la vérité préfère.—Celui qui vous invite à vous défier de tout le monde, vous invite à vous défier de lui.—Se venger d'une offense, c'est se mettre au niveau de son ennemi ; lui pardonner, c'est s'élever fort au-dessus de lui.—Notre vanité est sans cesse l'ennemi de notre amour-propre.—Le caractère est ce qu'il faut sauver avant tout : car c'est le caractère qui fait la puissance morale de l'homme.

IV

LE PINSON

Le pinson est tout mouvement, toute gaieté. Ce mouvement et cette gaieté continuels nous donnent l'explication du proverbe : gai comme un pinson. Cet oiseau commence à chanter de fort bonne heure au printemps, et plusieurs jours avant le rossignol : il finit vers le solstice d'été. Quelle que soit notre appréciation sur son chant, il ne faut pas que nous oublions qu'il plaît à un grand nombre de personnes. Ses ritournelles ont paru

assez intéressantes pour qu'on les analysât. On y a distingué un prélude, un roulement, une finale. On a donné des noms particuliers à chaque reprise, on les a même notées ; et de grands connaisseurs de ces petites choses s'accordent à dire que la dernière reprise est la plus agréable. Quelques personnes trouvent son ramage trop fort, trop mordant ; mais il n'est fort que parce que nos organes sont trop faibles, ou plutôt parce que nous l'entendons de trop près, dans des appartements trop résonnants où le son direct est exagéré par les sons réfléchis. La nature a fait les pinsons pour être les chœurs des bois : allons donc les écouter dans les bois.

Si l'on met un jeune pinson, pris au nid, sous la leçon d'un serin ou d'un rossignol, il se rendra propre le chant de ses maîtres. Mais, ces oiseaux, on ne les a jamais vus apprendre à siffler des airs de notre musique : ils ne savent point s'éloigner de la grande et belle nature.

(BUFFON.)

V

SAGE ORDONNANCE DU GLOBE TERRESTRE

Quelque borné que soit l'esprit humain, quelque incapable qu'il soit d'approfondir et de concevoir en entier le plan que le Créateur a exécuté en formant notre globe, nous pouvons néanmoins, par le moyen des sens et en faisant usage des facultés naturelles dont nous sommes doués, en découvrir assez pour y reconnaître et admirer la sagesse divine. Il suffirait, pour nous en convaincre, de réfléchir sur la figure de la terre. On sait qu'elle est presque semblable à celle d'une boule : or dans quelle vue le Créateur a-t-il choisi cette forme ? Afin qu'elle pût, dans tous les points de sa surface, être habitée par des créatures vivantes. Dieu n'aurait point atteint ce but, si les habitants de la terre n'avaient pu trouver partout un degré suffisant de chaleur et de lumière ; si l'eau n'avait pu facilement se répandre en tous lieux ; et si, dans quelque contrée, l'action des vents avait rencontré des obstacles invincibles. La terre ne pouvait avoir de

figure plus propre à prévenir tous ces inconvénients que celle qui lui a été donnée. Au moyen de cette forme, la lumière et la chaleur, ces deux choses si nécessaires à la vie, se distribuent sur tout le globe. (Extrait du *Livre de la Nature*.)

PHRASES A CORRIGER

1. Personne n'ignore qu'une Eglise particulière, n'ayant pas le pouvoir de changer la discipline générale, ni de s'y soustraire, elle ne saurait ôter au Pape le droit d'instituer les Evêques qu'il possède depuis plusieurs siècles.

2. L'opinion s'est soulevée contre ces brusques voltes-faces d'artistes qui, après avoir dû leur célébrité à un chauvinisme tapageur, ont semblé un moment vouloir chercher la fortune dans des platitudes de laquais.

3. Quelques sublimes qu'en fussent les expressions, elles ne doivent rien avoir de nouveau et de surprenant pour Marie et pour Joseph ; cependant ils se livrent aux plus grands transports d'admiration et de joie ; et tel est le caractère d'un amour vif, tendre et respectueux.

4. Le Pape étant de droit divin la source de la juridiction, et nul ne pouvant en obtenir une légitime que par lui, il pouvait et peut encore se réserver la confirmation de tous les Evêques.

5. Il a machiné cette société de façon à ce que l'homme semble avoir toutes les apparences de la liberté et qu'en réalité, il ne puisse entendre lui-même ou faire entendre à ses frères une parole de vérité.

6. Ce bonheur ineffable, ce rang auguste, qui en vous approchant de si près, en vous unissant si intimement à Dieu, vous éleva au-dessus de toutes les pures créatures, a été accordé à votre humilité, à votre pureté, à votre foi, à votre soumission.

7. Les bergers s'excitent et s'encouragent les uns et les autres à répondre à la grâce que Dieu leur a faite, et bientôt ils n'ont plus tous ensemble qu'un cœur, qu'une âme, qu'une volonté.

8. 4,500 soldats chinois ont rencontré 3,000 rebelles, à quelques milles de Chao-

vange et les ont taillé en pièces après un combat acharné.

9. Toute sale, toute ignominieuse, toute infamante que soit cette transaction, il s'en faut de beaucoup que ce soit là un cas isolé.

10. La toute-puissance divine s'est amoureusement laissée fléchir par quelque bonne âme, et à fait ce coup au-dessus des lois ordinaires de sa sainte conduite.

CORRECTIONS

1. Personne n'ignore qu'une église particulière, n'ayant pas le pouvoir de changer la discipline générale, ni de s'y soustraire, ne saurait ôter au pape le droit d'instituer les évêques qu'il possède depuis des siècles.

2. L'opinion s'est soulevée contre ces brusques volte-face d'artistes qui.....

3. Quelque sublimes qu'en soient les expressions,.....

4. Le pape étant de droit divin la source de la juridiction, et nul ne pouvant en obtenir une légitime que par lui, pouvait et peut encore se réserver la confirmation des évêques.

5. Il a machiné [constitué] cette société de façon que.....

6. Ce bonheur ineffable, ce rang auguste qui, en vous approchant de si près de Dieu, en vous unissant si intimement à lui vous éleva.....

7. Les bergers s'excitent et s'encouragent les uns les autres.....

8. 4,500 soldats chinois ont rencontré 3,000 rebelles à quelques milles de Chao-vange, et les ont taillés en pièces après un combat acharné.

9. Toute sale, tout ignominieuse, tout infamante.....

10. La toute-puissance divine s'est amoureusement laissée fléchir par quelque bonne âme, et a fait ce coup, qui est au-dessus des lois ordinaires de sa sainte conduite.

EXERCICES DE CALCUL.

I. Combien y a-t-il de tonnes de foin dans 5 meules contenant respectivement 3.7 tonnes, 4.1275, 2.875, 5.2 et 7.65 ?

Réponse : 23.5525 tonnes.

Solution :

La 1re meule = 3.7000 tonnes.

La 2e " = 4.1275 "

La 3e " = 2.8750 "

La 4e " = 5.2000 "

La 5e " = 7.6500 "

En tout.. 23.5525 "

II. A possède \$675, B deux fois autant que A, et C, quatre fois autant que A et B ensemble : déterminer 1° ce que possèdent B et C, 2° ce que possèdent les trois ensemble.

Réponse : B \$1350, C \$8100, A B et C ensemble \$10125.

Solution :

B possède $\$675 \times 2 = \1350

C possède $(\$675 + \$1350) \times 4 = \$2025 \times 4 = \8100 .

A, B et C possèdent ensemble $\$675 + \$1350 + \$8100 = \10125 .

III. Un marchand achète 150 barils de lard au prix de \$17 chacun ; il les revend et fait sur le tout un profit de \$696 : combien doit-il recevoir ?

Réponse : \$15146.

Solution :

Le lard a coûté $\$17 \times 150 = \2550 .

Le marchand doit recevoir $\$2550 + \$696 = \$3246$.

IV. Un homme a acheté 56 acres de terre à bois au prix de \$45 l'acre ; après avoir vendu le bois \$1978, il a cédé la terre moyennant \$20 l'acre : a-t-il perdu ou gagné, et combien ?

Réponse : il a gagné \$578.

Solution :

$\$45 \times 56 = \2520 , ce qu'ont coûté les 56 acres.

$\$20 \times 56 = \1120 , ce qu'a produit la vente des 56 acres, abstraction faite du bois.

$\$1978 + \$1120 = \$3098 =$ ce qu'a rapporté la vente du bois et de la terre.

$\$3098 - \$2520 = \$578 =$ le profit réalisé.

V. A combien se monteront 6 douzaines de paires de gants à \$0.36½ la paire ?

Réponse : \$26.40.

Solution :

$$6 \text{ doz.} = 6 \times 12 = 72 \text{ paires.}$$

$$\$0.36\frac{2}{3} \times 72 = \$26.40.$$

VI. Un marchand a acheté 17 pièces d'alpaca contenant chacune 42 verges ; il en a revendu 140 verges : combien de robes de 14 verges chacune peut-on faire avec le reste de l'étoffe ?

Réponse : 41.

Solution :

$$42 \text{ vgs.} \times 17 = 714 \text{ vgs, contenu des 17 pièces.}$$

$714 - 140 = 574$ vgs., ce qui reste d'étoffe après la vente.

$$\frac{574}{14} = 41 \text{ robes.}$$

VII. La construction d'un bâtiment a coûté 10716 francs. Combien a duré ce travail auquel on a employé 33 ouvriers à 6 francs par jour ?

Réponse : 54 $\frac{2}{3}$ jours.

Solution :

$$\frac{10716}{33 \times 6} = \frac{10716}{198} = 54\frac{2}{3} \text{ jours.}$$

VIII. Un ouvrier a reçu 138 francs pour un certain nombre de journées de travail. Trouver le nombre de ces journées, sachant que, le mois précédent, il avait reçu 150 francs pour 25 journées, qui avaient été payées au même prix.

Réponse : 23 journées.

Solution :

Le prix d'une journée de travail =

$$\frac{150}{25} = 6 \text{ francs.}$$

Le nombre de journées demandé =

$$\frac{138}{6} = 23.$$

IX. Un marchand a acheté 120 vases à 7 francs chacun ; on lui en cassé 15 : combien doit-il vendre chacun des autres pour gagner 105 francs sur son marché ?

Réponse : 9 francs.

Solution :

Les vases ont coûté $7 \times 120 = 840$ francs. Le marchand, pour faire son profit, doit les revendre

$$\text{Fr. } 840 \times \text{fr. } 105 = \text{fr. } 945.$$

Il doit revendre chacun des vases qui lui restent .

$$\frac{\text{Fr. } 945}{105} = 9 \text{ francs.}$$

X. Pour bêcher un jardin de 1200 verges carrées, un jardinier demande 24 heures, un second 30 heures, et un troisième 40 heures. Combien leur faudra-t-il d'heures s'ils travaillent tous les trois ensemble ?

Réponse : 10 heures.

Solution :

L'ouvrage du 1er jardinier pendant 1

$$\text{heure} = \frac{1200}{24} = 50 \text{ verges.}$$

L'ouvrage du 2e jardinier pendant 1

$$\text{heure} = \frac{1200}{30} = 40 \text{ verges.}$$

L'ouvrage du 3e jardinier pendant 1

$$\text{heure} = \frac{1200}{40} = 30 \text{ verges.}$$

L'ouvrage des 3 jardiniers pendant 1

$$\text{heure} = 50 + 40 + 30 = 120 \text{ verges.}$$

leur faudra, travaillant ensemble

$$\frac{1200}{120} = 10 \text{ heures.}$$

XI. Si un homme fait les $\frac{7}{8}$ d'un mille dans une heure, quelle distance parcourra-t-il en 16 heures ?

Réponse : 14 milles.

Solution :

$$\frac{7 \times 16}{8} = 7 \times 2 = 14 \text{ milles.}$$

XII. Si un couteau coûte les $\frac{1}{2}$ d'une piastre, et une ardoise les $\frac{1}{4}$ du couteau, combien coûte l'ardoise ?

Réponse : 53 $\frac{1}{2}$ centins.

Solution :

$$\text{Les } \frac{1}{7} \text{ de } \frac{5}{8} = \frac{6}{7} \times \frac{5}{8} = \frac{30}{56} = \frac{15}{28}.$$

$$\text{Les } \frac{1}{14} \text{ d'une piastre} = \frac{15 \times 100}{28} = \frac{15 \times 50}{14} = \frac{750}{14} = 53\frac{1}{2} \text{ centins.}$$

XIII. Si 18 hommes pendant 6 jours consomment 144 pains de 5 centins, combien de pains de $6\frac{3}{4}$ centins 21 hommes consommeront-ils pendant 9 jours ?

Réponse : 189 pains.

Solution :

$$\frac{144 \times 5 \times 21 \times 9}{6\frac{3}{4} \times 18 \times 6} = \frac{8 \times 5 \times 21 \times 9}{6\frac{3}{4} \times 6} = \frac{4 \times 5 \times 21 \times 9}{6\frac{3}{4} \times 3} = \frac{4 \times 5 \times 21 \times 3}{6\frac{3}{4}} = \frac{1260}{4} = \frac{3780}{20} = \frac{378}{2} = 189 \text{ pains.}$$

XIV. La surface d'un jardin est de 9625 verges, et sa largeur de 35 verges : quelle est sa longueur ?

Réponse : 275 verges.

Solution :

$$9625 \div 35 = 275 \text{ verges.}$$

XV. Combien faudra-t-il de verges d'étoffe de $\frac{3}{4}$ vg. de largeur pour doubler un manteau dans la confection duquel on met 4 vgs de peluche de 7 quarts de largeur ?

Réponse : $9\frac{1}{2}$ verges.

Solution :

$$\frac{4 \times \frac{1}{4}}{\frac{3}{4}} = \frac{\frac{1}{2}}{\frac{3}{4}} = \frac{28}{3} = 9\frac{1}{2} \text{ verges.}$$

XVI. On veut creuser une cave de 33 pieds de long sur 24 de large et 6 de profondeur ; combien de tombereaux de terre enlèvera-t-on, si le tombereau contient 27 pieds cubes ?

Réponse : 126.

Solution :

$$\text{La capacité de la cave} = 33 \times 24 \times 6 = 4,752 \text{ pds cubes.}$$

$$\text{La quantité de terre à enlever} = \frac{4752}{27} =$$

176 tombereaux.

XVII. Un homme, en mourant, lègue \$1000 à trois domestiques ; il donne au premier 2 fois autant qu'au second, et au second trois fois autant qu'au troisième combien chacun recevra-t-il ?

Réponse : 1er \$600, 2d \$300, 3e \$100.

Solution :

$$\begin{aligned} \text{Soit} \quad x &= \text{la part du 3e;} \\ \text{alors} \quad 3x &= \quad \quad \quad 2d; \\ \text{et} \quad 6x &= \quad \quad \quad 1er. \end{aligned}$$

Mais la somme à partager étant égale à \$1000, nous tirons l'équation :

$$10x = 1000 :$$

$$\begin{aligned} \text{d'où} \quad x &= 100 \text{ piastres, part du 3e;} \\ 3x &= 300 \quad \quad \quad \quad \quad 2d; \\ \text{et} \quad 6x &= 600 \quad \quad \quad \quad \quad 1er. \end{aligned}$$

XVII. Un nombre composé de deux chiffres est égal à 3 fois la somme de ses chiffres, et si on le multiplie par 3, le produit égale le carré de la somme de ses chiffres. Quel est ce nombre ?

Réponse : 27.

Solution :

Si nous représentons par x le chiffre des dizaines et par y celui des unités, le nombre lui-même = $10x + y$, et, d'après les conditions du problème, nous aurons pour équations :

$$10x + y = 3(x + y) \quad \text{(I),}$$

$$\text{et} \quad (10x + y) = (x + y)^2 \quad \text{(II).}$$

Effectuons le calcul dans (I), réduisons et cherchons la valeur de x en fonctions de y :

$$10x + y = 3x + 3y,$$

$$7x = 2y;$$

$$\text{d'où} \quad x = \frac{2y}{7} \quad \text{(III).}$$

Remplaçons x par sa valeur dans l'équation (II), après avoir fait les calculs :

$$30x + 3y = x^2 + 2xy + x^2,$$

$$\frac{30 \times 2y}{7} + 3y = \frac{4y^2}{49} + \frac{4y^2}{7} + y^2$$

$$\frac{60y}{7} + 3y = \frac{4y^2}{49} + \frac{4y^2}{7} + y^2$$

Faisons disparaître les dénominations et réduisons :

$$420x + 147y = 4y^2 + 28y^2 + 49y^2$$

$$567y = 81y^2$$

$$567 = 81y;$$

d'où $y = \frac{567}{81} = 7$, chiffre des unités.

Remplaçons y par sa valeur dans (III) :

$$x = \frac{14}{7} = 2, \text{ chiffre des dizaines.}$$

Le nombre recherché = 27.

TRIBUNE LIBRE

SOLUTION DE PROBLEMES

MONTREAL, janvier 1892.

A. M. J.-O. Cassegrain, Directeur du *Journal de l'Instruction publique*.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre les solutions des "Problèmes à résoudre" proposés par J. F. V. et F. L. T., dans le dernier numéro de votre journal. (Vol. X, no 7.)

1er problème.

Soit x la part du quatrième, on aura :

| | | | |
|--------------|---------------------|-------|--------------|
| part du 4ème | = x | | = x |
| " 3 " | = $x + 1175$ | | = $x + 1175$ |
| " 2 " | = $x + 1175 + 1700$ | | = $x + 2875$ |
| " 1er | = $x + 2875 + 4250$ | | = $x + 7134$ |
| Total | | = | $4x + 11184$ |

Mais puisque la somme des parts doit évaluer le montant à partager, on doit avoir

$$4x + 11184 = 21175$$

$$\text{d'où } 4x = 21175 - 11184 = 9991$$

$$\text{et } x = 9991 \div 4 = \$2497.75 = \text{part du 4ème}$$

$$\text{Part du 3ème} = 2497.75 + 1175 = \$3672.75$$

$$\text{" 2 " } = 3672.75 + 1700 = \$5372.75$$

$$\text{" 1er } = 5372.75 + 4250 = \$9622.75$$

2ème problème.

20 pièces d'étoffe de 25 mètres chacune = $25 \times 20 = 500$ m. 500 mètres à 18 fr. = 9000 fr.
 Les $\frac{2}{3}$ de 9000 fr. = 3600 fr.
 Les $\frac{1}{4}$ de 9000 fr. = 2400 fr.
 Le reste..... = 3000 fr.

1er billet 3600 francs payables dans 3 mois.
 2ème " 2400 " " " 6 "
 3 " 3000 " " " 8 "

Cherchons l'échéance commune pour les trois billets :

| | | |
|-------|------------------|-------|
| | 3600 × 3 = 10800 | |
| | 2400 × 6 = 14400 | |
| | 3000 × 8 = 24000 | |
| | 9000 | 49200 |
| <hr/> | | |
| 49200 | 492 | 184 |
| 9000 | 90 | 30 |

de mois :

= 164 jours.

En équité le paiement unique devrait se faire au bout de 164 jours, et à cette époque le marchand ne doit que 9000 fr. S'il consent à donner 9087.50 fr. au lieu de 9000 fr. il a le droit, en équité, de différer le paiement des 9000 fr. jusqu'à ce que les intérêts de cette somme à 5 p. c. se montent à 87.50 fr.

On a : $\text{Temps} = \frac{\text{Intérêt}}{\text{Capital} \times \text{Taux}} =$

$$\frac{87.50}{9000 \times .05} = \frac{17.5}{90}, \text{ comptant l'année de 360 jours} = 70 \text{ jours.}$$

Le paiement unique devra donc s'effectuer au bout de 164 plus 70 = 234 jours = 7 mois 24 jours, réponse.

3ème problème.

1o Volume de la poutre = $3.25 \times 0.32 \times 0.28 = 0.2912$ mètre cube = 291.2 décimètres cubes. Mais 1 décimètre cube d'eau pèse 1 kilogramme; le poids d'un volume d'eau égal à celui de cette poutre serait donc 291.2 kilogrammes. La densité, ou poids spécifique du bois étant 0.66, le poids de la poutre en question = $291.2 \times 0.66 = 192.192$ kilogrammes = 1ère réponse.

2o Le poids de la pièce de sapin étant 192.192 kg., pour qu'elle flotte, il faut qu'elle déplace un volume d'eau dont le poids = 192.192 kg. (car alors son poids sera neutralisé par la poussée de l'eau, d'après le principe d'Archimède : Tout

corps plongé dans un liquide perd de son poids un poids égal à celui du liquide qu'il déplace).

La planche doit donc s'enfoncer assez pour déplacer 192.192 kilogrammes d'eau; mais ce poids équivaut à celui de 192.192 décimètres cubes d'eau, ou de 0.192192 mètres cubes d'eau.

La superficie de la planche étant $3.25 \times 0.32 = 1.04$ mètres carrés, il suffit de diviser 0.192192 par 1.04 pour avoir la quantité dont la planche doit s'enfoncer : $0.192192 \div 1.04 = 0.1848$ mètres = 18.48 centimètres, 2^{ème} réponse.

P. S.—J'avais proposé (Vol. x, no 3, p. 75.) dans votre numéro de juillet une question "A propos de multiplication," et personne n'ayant envoyé de solution à cette question, je me proposais de vous communiquer la mienne lorsque je reçus de l'éditeur du livre en question une circulaire m'informant que "the rule has been patented" et que "no infringement will be permitted." Dans ces circonstances, je ne sais s'il m'est loisible de le faire. Je me contenterai d'indiquer la marche à suivre pour découvrir cette fameuse règle :

- 1o Représenter les nombres par des lettres ;
- 2o Multiplier ;
- 3o Poser l'équation voulue ;
- 4o Simplifier ;
- 5o Interpréter le résultat ;
- 6o Examiner les différents cas qui peuvent se présenter si l'on intervertit l'ordre des facteurs, celui des lettres ;
- 7o Dédire la règle.

Je suis avec respect, Monsieur,

Votre dévoué serviteur,

GEO. FAMELART.

LECTURE POUR TOUS.

PHYSIQUE

Pompe aspirante. — Longueur maximum du tuyau d'aspiration. — Après avoir décrit la pompe aspirante, MM. Mi-

chel et Métral, dans leur traité de Physique, font remarquer que, par suite des imperfections des appareils, la longueur du tuyau d'aspiration ne doit pas dépasser 8m. Nous allons nous occuper, dans cette note, de l'influence de l'espace nuisible, c'est-à-dire de l'intervalle compris entre le fond du corps de pompe et la base inférieure du piston, lorsque celui-ci est au point le plus bas de sa course.

La plus petite tension que puisse prendre l'air qui se loge dans cet espace nuisible correspond à la position la plus élevée du piston ; soit x cette tension quand la machine cesse de faire le vide. Alors, quand on aura abaissé le piston, l'air réduit au volume de l'espace nuisible ne pourra plus soulever la soupape, et sa force élastique sera égale à la pression atmosphérique, en négligeant le poids de la soupape. Désignons par v le volume du corps de pompe, par u celui de l'espace nuisible et par H la hauteur de la colonne d'eau qui fait équilibre à la pression atmosphérique. Nous aurons, d'après la loi de Mariotte, $uH = vx$; d'où $x = H \frac{u}{v}$. Telle est la plus petite tension que que puisse avoir l'air dans l'intérieur de l'appareil. Or, la hauteur de la colonne d'eau soulevée dans le tuyau d'aspiration représente, à chaque instant, la différence entre la pression extérieure et la pression intérieure. Par conséquent, si l'on donnait au tuyau d'aspiration une hauteur plus grande que la différence $H - H \frac{u}{v} = H(1 - \frac{u}{v})$, l'eau ne pourrait atteindre le corps de pompe.

Il faut bien remarquer que quand nous disons hauteur du tuyau d'aspiration, nous parlons de la distance verticale de la soupape dormante au niveau de l'eau dans le réservoir, et non pas du développement du tuyau d'aspiration qui peut avoir une longueur quelconque.

J. PICHOT.

PHILOLOGIE

On entend presque tous les jours l'expression faire FIASCO, dont tout le monde comprend la signification. Mais qu'est-ce que le mot FIASCO lui-même, et d'où

vient l'expression qu'il forme étant joint au verbe FAIRE ?

Le mot *fiasco*, dont le radical est le même que celui de l'allemand *flasch*, de l'espagnol *flasco* ; du portugais *frasco* et du français *flacon*, est un terme de la langue italienne qui signifie *bouteille* (dans cette langue, la consonne *l* se change souvent en *i*, exemple : *piu*, plus ; *pianter*, planter).

Quant à l'origine de la locution, que M. Littré déclare inconnue, j'ai eu la bonne fortune de la trouver dans le *Voleur* du 17 octobre 1873, qui dit l'avoir cueillie dans le *Figaro*, et cela, selon toute probabilité, quelques jours auparavant. La voici intégralement reproduite :

« C'était à Florence. Un arlequin célèbre, Biancolelli, faisait sa sortie dans une pièce en vogue par un désopilant monologue qui roulait sur un objet quelconque que l'auteur tenait à la main et qu'il était censé avoir trouvé.

« Chaque soir, l'arlequin se présentait avec un nouvel objet à la main, et les lazzis qu'il improvisait là-dessus constituaient le mérite du bouffon et faisaient son succès.

« Un soir, Biancolelli arriva tenant une bouteille garnie de paille. Or, à Bergame, lieu de naissance de l'arlequin, cela se nomme un *fiasco*. Biancolelli, malgré tous ses efforts, ne parvint pas cette fois à faire rire le public. Il lutta de son mieux pendant quelques instants contre la froideur de son auditoire ; mais, voyant enfin qu'on lui tenait rigueur, il apostropha vivement son *fiasco* :

« — C'est toi, s'écria-t-il, qui es cause que je suis si bête aujourd'hui ; tiens, va-t'en ! Et il jeta sa bouteille par-dessus son épaule.

« On se mit à rire, mais l'arlequin n'en avait pas moins échoué.

« Depuis, quand un artiste avait un sort analogue, on disait : C'est comme le *fiasco* de Biancolelli ; puis on dit tout simplement : C'est un *fiasco*. Aujourd'hui, ce mot est passé dans notre langue.

(Extrait du *Courrier de Vaugelas*, vol. VI, p. 4.)

LE FRANÇAIS A LA LOUISIANE

Nous signalons avec infiniment de plaisir, dit la *Vérité*, l'apparition de l'*Observateur Louisianais*, revue mensuelle, politique et littéraire, publiée à la Nouvelle-Orléans. L'esprit de cette nouvelle revue est profondément religieux ; et, ce qui nous réjouit aussi, c'est que l'*Observateur* se pose en défenseur énergique du maintien de la langue fran-

çaise en Amérique. Voici, en effet ce que nous lisons au cours d'un article du premier numéro, qui porte la date du 2 janvier :

Le français, en effet, était la langue des premiers pionniers de la civilisation en Louisiane.

Celui qui l'a découverte, Lasalle, portait un nom français : et française elle est restée par l'esprit, par le cœur et par les habitudes.

Il est vrai qu'on dit que la langue française tend à disparaître du milieu de nous ; mais, en tout cas, ce n'est pas un fait accompli.

Le français est encore, et sera longtemps, j'ose l'espérer du bon esprit de nos populations, la langue de la famille, la langue du foyer dans laquelle grands-pères et grand-mamans aimeront à redire à leurs petits-enfants les hauts faits et les vertus des ancêtres.

Oublier la langue de sa mère !... non, je ne puis le croire, pas un Louisianais bien né ne le fera.

Qu'on apprenne l'anglais, la langue du commerce, la langue des affaires ; il le faut, et ce serait folie de vouloir lutter contre cette nécessité qui s'impose.

Mais est-il besoin pour cela d'abandonner la langue des aïeux ?

Comment ! à New-York, à Baltimore, à Boston, on se ferait gloire de parler français ; et, en Louisiane, on rougirait de la langue de Corneille, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, de Chateaubriand et de tant d'autres illustres génies !

Honneur à vous, écrivains de l'OBSERVATEUR LOUISIANAIS, qui venez vous jeter résolument dans la mêlée et combattre le bon combat, et qui voulez le faire dans la langue de nos pères !

Allez, vos arguments n'y perdront rien, ni pour la force ni pour la clarté ; et vous ferez de plus acte de patriotisme en rappelant aux Louisianais qu'un peuple doit mettre sa gloire à conserver intactes ses traditions.

DE LA PUISSANCE DES LIVRES

Nier la puissance des livres, c'est nier la lumière. La civilisation s'est faite par des livres. Grâce aux livres, l'homme d'étude est en communication avec tous les hommes qui pensent. Il s'assimile le fruit de leurs méditations, non pas pour le considérer comme la vérité, mais bien plutôt pour l'aider dans la recherche de l'idéal qui lui semble le plus rapproché de la perfection. Souvent ce n'est qu'un levain pour son intelligence : jusque-là il s'était peu appliqué aux choses de la pensée ; le voilà sollicité vers les nobles travaux dans lesquels l'homme

trouve et sa propre dignité, en tant que dignité humaine, et sa propre valeur.

Platon, le premier, a conçu l'*Idee* et la *Providence*, ou plutôt a donné cette portée aux deux grandes abstractions de l'esprit, qui sont la force et l'espérance de l'homme. Le christianisme était là en germe. Il était évident que le monde païen était battu en brèche par une doctrine qui spiritualisait les âmes et anéantissait la fatalité.

Supprimez les livres, cette magnifique doctrine restait enfouie sous les portiques de l'Académie, et la civilisation païenne se soutenait peut-être pendant des milliers de siècles encore.

Dieu n'a pas fait l'homme achevé. C'est en cela surtout qu'il faut reconnaître sa providence. Il lui a donné l'intelligence, la conscience et la liberté. Toute richesse humaine, tout bonheur est là.

L'homme dépend de Dieu et des hommes, mais il dépend aussi de lui-même; cette dépendance-là règle les deux autres. Il est libre autant que la liberté est compatible avec les lois de la création. Dieu seul est libre, sans restriction, parce qu'étant le souverain maître, il est la perfection. S'il a lié l'homme comme élément de sociabilité, il a ouvert à l'homme moral les champs de l'infini.

L'intelligence ne connaît pas de bornes : c'est là seulement qu'il faut chercher la liberté absolue; c'est le sceau divin imprimé à la créature.

Voilà donc la pensée maîtresse du présent et de l'avenir.

Mais la pensée a longtemps cherché les vérités fondamentales de la science humaine, c'est-à-dire ce qu'elle connaît encore de ces vérités. Il lui a fallu les efforts de longues générations pour soulever un coin du voile. Ce n'est pas que Dieu se soit plu à envelopper la nature d'obscurités insondables. Loin de là : la connaissance de la nature est le grand but proposé à l'activité intellectuelle de l'homme; c'est l'examen de la nature qui a conduit l'homme vers Dieu.

Ainsi que l'a dit Descartes, "le bon sens est la chose du monde la mieux partagée." La diversité de nos opinions sur le vrai et le faux "ne vient pas de ce que les uns sont plus raisonnables que

les autres, mais seulement de ce que nous conduisons nos pensées par diverses voies et ne considérons pas les mêmes choses." Or, si Dieu nous a donné un égal bon sens en principe, les hommes déraisonnables, qui sont si nombreux, si sont faits ce qu'ils sont, et il faut rejeter leur déraison ou leur faiblesse d'esprit sur eux-mêmes et sur les *accidents*.

Quand un homme s'élève moralement au-dessus de la foule, quand son intelligence a fait une découverte utile, sa découverte ne lui appartient pas en propre; nous dirons plus, il n'a pas le droit de découvrir pour lui seul. Qu'il se fasse une gloire de sa découverte, il le peut; mais il ne lui est pas permis d'être le seul à en profiter. Nous ne nous occupons ici que des découvertes dans l'ordre moral, et qui ne s'adressent qu'à l'intelligence et à la raison humaine.

Dieu, qui a fait de l'égoïsme le levier de l'activité individuelle, laquelle se confond avec l'activité générale, ou plutôt constitue cette activité même, Dieu a fermé à l'égoïsme la voie de l'exclusivisme absolu. Tous les esprits supérieurs ont cherché à faire école, c'est-à-dire à étendre à tous les connaissances qu'ils avaient si laborieusement acquises.

Dans les premiers temps, ils instruisaient de la voix; la foule se pressait à leurs côtés, et leurs disciples portaient en d'autres lieux leur parole. Il y a eu des camps opposés, des défis, des luttes, et toujours une vérité est sortie affirmée et triomphante de ces luttes. Bien avant que l'écriture fût inventée, il existait des matérialistes et des spiritualistes. Il se pourrait même que les premiers aient fait naître les seconds.

L'écriture est venue. La pensée a pu, à peine éclore, aller au delà des limites de l'école. Elle était devenue tangible et saisissable. A partir de cette époque, la civilisation a pris un merveilleux essor. Le monde païen n'a pas connu d'autre mode de propagation, et l'on sait ce qu'il y eut de force vitale au sein de l'Asie, dans la Grèce et dans l'Empire Romain.

Quelles obligations n'a donc pas l'humanité à celui qui, le premier, imagina de fixer la parole par une image qui pût

être facilement reproduite et répandue !

Jusqu'au XVe siècle, la prédication et l'écriture furent les seuls modes d'enseignement. Enfin Guttenberg donna à la pensée le concours d'une écriture pouvant se reproduire à l'infini, et par des procédés si économiques, que la pensée écrite, qui jusque-là était restée du domaine exclusif des riches, put aller frapper à la porte de tous et se faire admettre dans les plus humbles demeures. Ce fut une révolution universelle. Un nouvel esprit public se forma en Europe, et l'on peut dire qu'à partir de cette époque commença une ère nouvelle pour les peuples.

[Le Moniteur des bons livres.]

VARIÉTÉS.

Dans les huit fabriques d'épingles aux Etats-Unis, on fait 6,720,000,000 épingles par an. En Angleterre, la fabrication annuelle est de 4,695,000,000 épingles.

* *

Le plus grand pont suspendu est celui qui relie Brooklyn à New-York. La longueur du quai principal est de 1595 pieds et 6 pouces; la longueur totale du pont est de 5,980 pieds.

* *

Les mines du Cap-Breton ont produit 981,889 tonnes de charbon pendant l'année 1891.

* *

Le plus grand désert est celui de Sahara, vaste région de l'Afrique du nord, s'étendant depuis l'océan Atlantique à l'ouest jusqu'à la vallée du Nil à l'est. Sa longueur de l'ouest à l'est est d'environ 3,000 milles; la moyenne de sa largeur est d'environ 900 milles, et sa superficie d'environ 2,000,000 milles carrés. La pluie tombe par torrents au Sahara par intervalle de cinq, dix et vingt ans. En été, la chaleur pendant le jour est excessive, et les nuits sont froides. En hiver, la température est

quelquefois au-dessous du point de congélation.

* *

La population de Terre-Neuve.—On vient de terminer le recensement officiel. La population de Terre-Neuve et du Labrador n'est que de 202,000 habitants, ce qui ne donne qu'une augmentation de 4,100 habitants depuis le dernier recensement, qui s'est fait il y a sept ans. Ce résultat a causé d'autant plus de surprise que lors du recensement de 1884, on avait constaté une augmentation de 22 p. c. sur le recensement précédent. La cause principale de cette diminution, c'est, paraît-il, l'émigration. A Saint-Jean, en particulier, la population a diminué de 2,000 habitants pendant les sept dernières années.

* *

Le 1er juillet prochain, la Puissance du Canada célébrera ses noces d'argent. Le 26 décembre dernier était le centième anniversaire de la mise en vigueur de l'acte constitutionnel qui établit le gouvernement parlementaire dans les provinces centrales. Les législatures du Haut et du Bas-Canada ont été convoquées en 1792. Cette année, Montréal célébrera le 250e anniversaire de sa fondation. L'année qui commence nous portera évidemment à jeter un coup d'œil rétrospectif sur le passé.

* *

De 1868 à 1872, nous avons exporté pour 106,000,000, en Angleterre, et \$145,000,000 aux Etats-Unis, qui étaient alors notre meilleur marché.

De 1873 à 1877, nous avons exporté pour \$173,000,000 en Angleterre, et \$150,000,000 seulement aux Etats-Unis.

De 1878 à 1882, nous avons exporté pour \$182,000,000 en Angleterre, et pour \$159,000,000 aux Etats-Unis.

De 1888 à 1892, la différence en faveur de l'Angleterre sera sans doute encore plus marquée.

Nous savons, cependant, que durant la dernière année fiscale, l'Angleterre a acheté pour \$49,280,858 de nos produits, tandis que nous n'en avons vendu que pour \$41,138,695 aux Etats-Unis.

* *

L'endroit le plus profond de la mer se trouve à 23 milles au nord de la Nouvelle-Guinée, où la sonde a atteint une profondeur de 28,850 pieds.

* * *

L'agrandissement de la ville de Londres (Angleterre) est un phénomène dont il n'y a pas de précédent dans le passé, ni de parallèle dans le présent. Par le recensement de 1891, la population de la ville proprement dite est portée à 4,211,056 habitants, mais en ajoutant à ce chiffre la population des districts qui entourent Londres, et qui sont réellement une partie de la ville, on arrive à un total de 5,633,332 âmes.

* * *

Une relique du XVe siècle.—Un cultivateur de Sainte-Anne de Rochelle, comté de Shefford, P. Q., du nom de François Beauregard, possède une relique du XVe siècle. C'est un grand chaudron (bouilloire) qui peut contenir une trentaine de seaux. Ce chaudron, de forme antique, porte, gravées sur le bord qu'il possède, les initiales suivantes : *Shotts 36 x 20 1/4 4-3-0*, et un peu plus loin le millésime *1509*. Quoique âgé de 383 ans, ce chaudron est encore très bon, et sert de bouilloire dans une *sucrierie*. Il ferait certainement bonne figure à la prochaine exposition de Chicago, puisque sa date remonte presque au temps de Christophe Colomb ; et c'est un des plus anciens vaisseaux fondus du Canada, peut-être du continent.

BIBLIOGRAPHIE.

Publications reçues.

La Gazette des Campagnes, qui avait suspendu sa publication le 29 janvier 1891, nous est revenue ces jours derniers, dit le *Franco-Canadien*, allègre et pimpante, et plus décidée que jamais à promouvoir les intérêts de l'agriculture. Le passé de cette feuille, qui est de 28 ans, est une garantie pour l'avenir. Tous les cultivateurs qui veulent sérieusement l'avancement de la classe agricole, ne peuvent s'exempter de recevoir cette revue.

La Gazette des Campagnes se publie à Sainte-Anne de la Pocatière, P. Q., et l'abonnement et d'une piastre par an e.

L'Etudiant.—Cette revue entre dans une nouvelle phase. Fondée spécialement pour les écoliers il y a 8 ans, elle s'adresse aujourd'hui à la classe *studieuse* et *instruite*, et le programme qu'elle s'est tracé pour la présente année est des plus variés et promet d'être des plus intéressants. Nous en félicitons cordialement son zélé directeur, et nous lui souhaitons une augmentation dans le nombre de ses abonnés.

Voici les principaux articles de ce programme :

1892 étant l'année du 4e centenaire de *Christophe Colomb*, nous vous entretiendrons de notre premier père américain.

Nous vous mettrons au fait du mouvement *historique, littéraire, scientifique et théologique*. En fait de science, nous appuierons particulièrement sur *l'électricité* et sur *la bactériologie*.

Nous mettrons à profit, sur le *mouvement philosophique*, les travaux de M. Elie Blanc.

Vous aurez le rapport de chaque réunion du *Conseil de l'Instruction publique*.

En philosophie, nous nous attacherons à quelques questions de *logique*.

M. Piché continuera son intéressant *journal*.
M. Gaudet nous parlera de *Corneille* et de *Shakespeare*.

M. le docteur Panneton vous donnera un aperçu sur *l'hygiène*.

Nous aurons à défendre cette année les *humanités classiques* contre les humanités modernes, ce qui nous obligera à parler quelque peu des *langues mortes*.

La *méthodologie* en matière d'enseignement attirera aussi notre attention.

M. P. G. Roy terminera sa *guerre à l'anglicisme*.

Un professeur de l'Université d'Ottawa traitera dans *l'Etudiant* quelques questions pratiques d'*économie politique*.

Vous aurez finalement, par une personne autorisée, plusieurs articles sur les *immunités ecclésiastiques*.

L'Etudiant se publie à Joliette, P. Q., et l'abonnement est d'une piastre ; les écoliers, les religieuses et les institutrices ne payent que cinquante centins.

Conditions d'abonnement :

Le prix de l'abonnement est de **UN DOLLAR** par année, payable d'avance, pour le Canada et les Etats-Unis. Pour la France et les pays de l'union postale, **six francs cinquante centimes**.

Nous ne pouvons fournir que les volumes V, VI, VII et VIII.

Prix de chaque volume broché : **Un Dollar**.

Chaque numéro se vend séparément **10 cents**.

DESAULNIERS & LEBLANC, EDITEURS.

22, rue St-Gabriel, Montréal.